Montréal samedi 29 juillet 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 273 164 pages 11 cahiers **2 $** taxes en sus - Édition provinciale **2,10 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE



Montréal 2006
Premiers Outgames mondiaux

jeux libres

Le plus gros week-end gai de l'histoire de Montréal

› OUVERTURE DU PREMIER SEXCLUB GAI DANS LA MÉTROPOLE

› LES POLITICIENS QUI SORTENT DU PLACARD

PAGES A5 À **A8**

Sept jours de sports et de festivités sans préjugés

ACTUEL PAGES **1** À **5**

DE CHAQUE CÔTÉ
DE NOS SOLITUDES

BON COP BAD COP



CINÉMA PAGES **1** À **3**

MUSIQUE

DU PUNK QUI FAIT PIF, PAF, POP

ARTS ET SPECTACLES PAGES **1** ET **4**

MON TOIT

PLACE AU GYM COCOONING

PAGES **1** À **4**

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
L'important n'est pas de gagner, c'est d'être gai.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES	17
Décès	PETITES ANNONCES	8 et 9
Forum	A	22 et 23
Grille des mordus	VACANCES	16
Horaire télévision	ARTS	12
Loteries	A	17
Monde	A	16 à 21
Mots croisés	VACANCES	16
Mot mystère	VACANCES	16
Observateur	VACANCES	16
Trait d'union	VACANCES	17

Météo
Nuageux et averses isolées, maximum **27**, minimum **21**, plus de détails en page CARRIÈRES **6**

L-V 6 21924 98765 1

FLOYD LANDIS SE DÉFEND : 100 % NATUREL!



PHOTO JASPER JUINEN, AP©

Le cycliste Floyd Landis a récusé toute accusation de dopage, hier, lors d'une conférence de presse, expliquant son contrôle positif au Tour de France par un taux naturellement élevé de testostérone dans son organisme. « Je vais procéder à tous les tests et contrôles selon les procédures de l'Agence mondiale antidopage et de l'Union cycliste internationale pour prouver que tous mes niveaux de testostérone sont naturels et produits par mon propre corps », a déclaré Landis lors de sa première apparition en public depuis la révélation de son test positif, jeudi, par sa formation Phonak.
Nos informations dans le cahier SPORTS, pages 1 et 3.

Le « plan » Bush-Blair pour la paix

Le Hezbollah serait la source du problème dans la région

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK – Feu vert au retour de Condoleezza Rice au Proche-Orient. Feu vert au déploiement d'une force internationale dans le sud du Liban. Feu vert à une résolution au Conseil de sécurité pour un cessez-le-feu durable.

Comme aux grands jours de leur alliance, George W. Bush et Tony Blair sont apparus ensemble hier pour annoncer un « plan » qui doit attaquer le problème à la racine. Selon les deux alliés, le Hezbollah incarne aujourd'hui ce problème.

« Pour une stabilité à long terme, nous devons régler cette question maintenant », a déclaré le président américain, rejetant implicitement les nombreux appels en faveur d'un cessez-le-feu immédiat.

« C'est une période de conflit intense au Moyen-Orient », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse commune. « Néanmoins, notre objectif est de transformer cette période en occasion de changement plus large dans la région. »

›Voir **BUSH-BLAIR** en page **A18**

LES ÉTATS-UNIS À PETITS PRIX.

Tarifs aller simple de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 septembre 2006.

NEW YORK	NEWARK	BOSTON	BALTIMORE	WASHINGTON, D.C.
99$	109$	119$	129$	129$

Réservez directement sur aircanada.com et obtenez plus de milles Aéroplan[MD] pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Vous pouvez également téléphoner à votre agent de voyages.

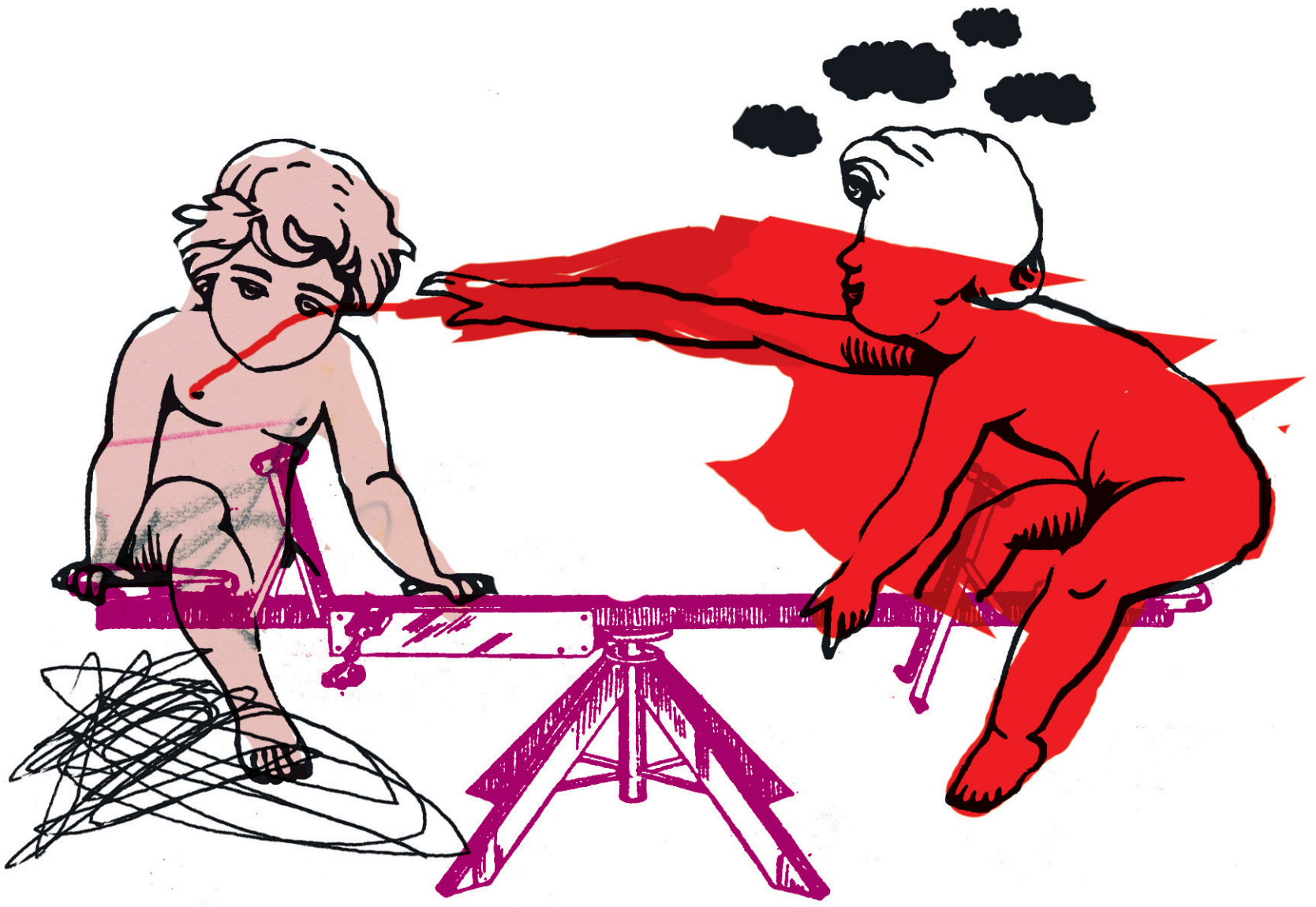
aircanada.com

3406825A

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 20 $ additionnels par personne (non remboursables, taxes en sus). Le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les billets doivent être achetés au plus tard le 1er août 2006. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Un séjour maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz[MC], de United Airlines, de SkyWest ou d'Air Wisconsin (faisant affaire sous le nom de United Express). [MC]Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. [MD]Aéroplan est une marque déposée de la société en commandite Aéroplan.

JEUX INTERDITS

QUAND UN ENFANT EN AGRESSE UN AUTRE



Bon an, mal an, entre 1300 et 1900 Canadiens de moins de 18 ans sont accusés d'agressions sexuelles. La réalité est si choquante que les psychologues ont du mal à la nommer. Ce ne sont pas des violeurs ni des pédophiles, insistent ceux qui les traitent, mais bien « des mineurs à la sexualité préoccupante ». Préoccupant et déstabilisant, en effet : comment réagir face à un garçon de 11 ans qui, comme les médias le rapportaient cette semaine, se met à proposer des jeux sexuels à trois autres enfants de son centre d'accueil, dans Lanaudière ?



LOUISE LEDUC

Claudia Tremblay croyait avoir tout entendu. Mais quand une fillette de huit ans lui a expliqué qu'elle et ses petites copines jouaient à la maman chat, qu'elle était la maman chatte et qu'elle ne faisait que laver ses petits chatons — en les léchant partout, partout —, la psychologue avoue avoir été tout à fait désarmée.

« Même surprise quand un garçon de 11 ans m'a avoué avoir très peur de tomber enceinte parce qu'il avait eu une relation anale avec un autre garçon, dit Mme Tremblay, psychologue. Contrairement aux apparences, l'éducation sexuelle de ces enfants est souvent limitée. »

Première frontière à établir : est-on en présence d'une banale exploration sexuelle ou d'une agression?

Depuis sept ans, au Centre jeunesse de Lanaudière, Claudia Tremblay reçoit des enfants de six à 12 ans et leurs parents (ou ce qui en tient lieu) pour une thérapie de groupe de 20 semaines. Pourquoi en groupe? Parce qu'au départ, lorsqu'ils étaient rencontrés individuellement, les enfants restaient muets, dit Mme Tremblay.

« De deux choses l'une: ou les parents paniquent et se disent: *Mon enfant est un futur pédophile, prenez-le, moi, je n'en veux plus* », ou alors ils minimisent la situation et prétendent qu'il ne s'agit que de jeux sexuels sans conséquence », dit Claudia Tremblay.

Les gestes sexuels répréhensibles peuvent commencer très tôt. En 2000, l'Association des centres jeunesse de Montréal révélait que 11 % de ses jeunes ayant posé des gestes sexuels agressifs étaient âgés entre 8 et 11 ans.

Par ailleurs, environ 20 % des agresseurs sexuels judiciarisés sont des adolescents de 12 à 18 ans, selon le Centre canadien de la statistique judiciaire.

Dans la grande majorité des cas, chez les enfants comme chez les adolescents, les comportements sexuels inadéquats sont des attouchements.

Critères d'évaluation

Pour être vu à la Clinique des troubles sexuels chez les mineurs affiliée au CHUQ (à Québec), un jeune doit répondre à deux critères: avoir utilisé une forme ou une autre de coercition — sur un enfant beaucoup plus jeune, notamment — et présenter un comportement sexuel sans commune mesure avec son âge. « Si j'ai devant moi un jeune de sept ans qui a fait une fellation à un autre de six ans, oui, c'est un geste sexuel inquiétant, mais on ne sortira pas l'artillerie lourde pour autant. Un service d'éducation sexuelle devrait alors suffire, explique Anne Dallaire, sexologue clinicienne. Par contre, quand un enfant de 10 ans fait des attouchements à un autre de trois ans, là, il y a problème. »

« Dans les premiers temps suivant l'ouverture de notre clinique, en 1998, les centres jeunesse nous appelaient parce qu'ils avaient vu des jeunes qui se masturbaient dans leur chambre, poursuit Anne Dallaire. Depuis, nous avons donné beaucoup d'information aux intervenants, qui ont posé des questions et parlé de leur malaise. »

Martine Jacob, criminologue au Centre de psychiatrie légale de Montréal, évoque elle aussi ce malaise. « J'ai déjà été appelée auprès d'une petite fille de neuf ans que ses intervenants considéraient comme une prédatrice sexuelle. Si elle avait frappé d'autres enfants plutôt que de leur faire des attouchements, les intervenants auraient su gérer la situation. Mais confrontés à un comportement présentant une dimension sexuelle, les intervenants avaient eu pour premier réflexe de placer la fillette en unité de réadaptation. »

Et pourtant, dit Mme Jacob, les deux types de comportements ne sont pas si éloignés l'un de l'autre. « Dans le fond, le plus souvent, il ne s'agit pas tant d'un problème sexuel, mais d'un problème agressif. Les gestes sont souvent posés à des fins de domination de l'autre. »

Ne pas juger

La règle d'or pour travailler auprès de jeunes présentant des comportements carrément répréhensibles : ne pas les juger et avoir le coeur solide, insistent ceux qui se spécialisent dans ce domaine.

Ces jeunes proviennent souvent — mais pas toujours — de milieux négligents, où les parents laissent les enfants naviguer sans surveillance sur Internet, où les cassettes de films pornographiques traînent dans la maison, où les relations sexuelles des parents ne se font pas dans la plus grande discrétion, quand ce n'est pas la mère qui se prostitue et ramène ses clients à la maison, dit la psychologue Claudia Tremblay. « Certains enfants nous disent : *Mon père fait ceci ou cela à sa blonde, alors je ne vois pas pourquoi ce que je fais à la mienne peut être anormal.* »

À l'adolescence, le trait le plus commun à tous ces jeunes, dit la criminologue Martine Jacob, « c'est surtout leur difficulté à ressentir de l'empathie pour les autres. Un adolescent ayant eu une relation sexuelle complète avec une petite fille peut prétendre dur comme fer que c'est la petite fille qui l'a sollicité ».

Des pédophiles en devenir ?

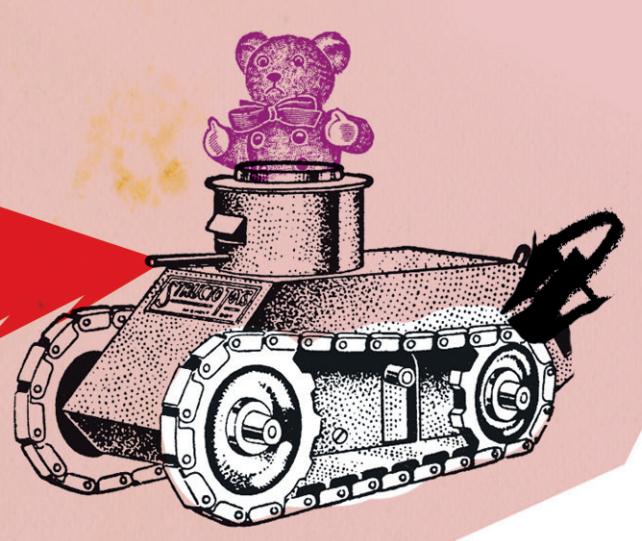
LOUISE LEDUC

Personne ne fera dire pour autant à Anne Dallaire, sexologue clinicienne au CHUQ, que les adolescents qu'elle voit sont des agresseurs sexuels ou des pédophiles en puissance.

« Les jeunes qui m'arrivent ont déjà raconté leur histoire aux policiers, à leurs parents ou à l'intervenant du Centre jeunesse et ils sont déjà très stigmatisés, raconte Mme Dallaire. J'avais encore un jeune ce matin qui me disait : *Je suis content de te voir enfin, ça fait six mois que je n'étais plus autorisé à voir mes amis.* »

La criminologue Martine Jacob croit aussi que les étiquettes doivent être évitées, mais elle ajoute qu'il ne faut pas non plus banaliser l'affaire : les victimes, dit-elle, ont bel et bien subi une agression sexuelle.

Plus encore, au terme d'une revue de la littérature sur le sujet, Mme Jacob estime qu'environ 60% des délinquants sexuels adultes commencent leur carrière criminelle à l'adolescence, ce qui ne veut pas dire pour autant que les thérapies soient inutiles et que les dés sont toujours jetés. « Sur 800 adolescents évalués, le taux de récidive d'agression sexuelle est d'environ 6% », dit Mme Jacob.



JEUX INTERDITS

Selon les chercheurs américains William Pithers et Alison Gray, les enfants âgés de 6 à 12 ans sont responsables, dans une proportion de 13 % à 18 %, des gestes sexuels agressifs faits à l'endroit d'autres enfants.

« De nombreuses études et des observations cliniques indiquent qu'une majorité d'adolescents et d'adultes agresseurs ont posé leurs premiers gestes sexuels inadéquats avant l'âge de 12 ans. »

(Rapport de recherche préparé par Claudia Tremblay, psychologue, et al, dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime)



ILLUSTRATIONS FRANCIS LÉVEILLÉE, *LA PRESSE* ©

De la simple thérapie à la détention

LOUISE LEDUC

Parce qu'il avait 11 ans au moment où il proposait attouchements et fellations à ses copains de centre d'accueil, le petit garçon de Lanaudière dont l'histoire a abouti dans les médias cette semaine en sera vraisemblablement quitte pour une thérapie.

En effet, dès qu'un enfant a moins de 12 ans au moment du délit, aucune accusation ne peut être portée contre lui.

À partir de 12 ans, lorsque le délit est prouvé, le jeune peut être l'objet d'une plainte criminelle et devoir subir un procès — le plus souvent au Tribunal de la jeunesse.

Les peines vont alors de la thérapie au séjour en centre de réadaptation, selon la gravité des gestes en cause.

« La clef dans tout cela, c'est la coercition, dit Claudia Tremblay, psychologue au Centre jeunesse de Lanaudière. Il n'est pas rare de voir des jeunes dans des centres jeunesse être actifs sexuellement dès l'âge de 12 ans. De tels contacts ne sont pas autorisés dans notre système et il faut y voir, mais si aucun des deux jeunes n'a forcé l'autre, il n'y aura pas dénonciation à la police. »

De lourds secrets de famille

LOUISE LEDUC

On peut toujours dire aux enfants de se méfier des étrangers. Mais qui songerait à les mettre en garde contre leurs frères ou leurs demi-soeurs ?

Au pays, l'Agence de santé publique du Canada a consacré deux brochures à l'impossible question : l'une, plus générale, sur les enfants sexuellement agressifs, et l'autre, plus troublante encore, sur les agressions sexuelles entre frères et soeurs.

« Si l'un de vos enfants exploite sexuellement un de ses frères et soeurs, signalez l'incident à l'agence de protection de l'enfance de votre province », peut-on lire.

Dénoncer son propre enfant ou l'enfant de son conjoint ? Facile à dire...

Les parents ont bien plus souvent le réflexe de chercher à régler en famille — en cachette, quoi — cette histoire d'attouchement entre le plus vieux et la cadette. Jusqu'à ce que le CLSC découvre le pot aux roses et fasse une dénonciation en règle à la Direction de la protection de la jeunesse.

Malaise. Gros, gros malaise. Selon une étude réalisée cette année par le Centre jeunesse de Lanaudière, 45 % des 95 enfants qui lui avaient été référés avaient agressé leur frère ou leur soeur, leur demi-frère ou leur demi-soeur.

« Dans le contexte d'une famille reconstituée, on constate souvent chez l'enfant en question un besoin aigu de prendre sa place, dit Martine Jacob, du Centre de psychiatrie légale de Montréal. Dans ce type de situation, l'agression se déroule souvent sur plusieurs années. »

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, des attouchements entre demi-frères ou demi-soeurs ne se concluent pas toujours par une séparation du couple, comme on pourrait l'imaginer. M^me^ Jacob note à cet effet avoir été déjà confrontée à une situation où une femme, ayant refait sa vie avec un autre conjoint, a abandonné son propre fils après avoir appris qu'il avait fait des attouchements à un enfant du deuxième lit.

POLITIQUE

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Une « joute serrée » attend Charest

TOMMY CHOUINARD

ST. JOHN'S — Incapable de s'entendre avec tous ses homologues, le premier ministre Jean Charest se prépare maintenant à une « joute serrée », surtout contre l'Ontario et les provinces de l'Ouest, pour s'assurer qu'Ottawa règle le déséquilibre fiscal comme il le souhaite.

En l'absence de proposition commune, chaque province tentera d'arracher des millions, voire des milliards, à Ottawa et de le convaincre que c'est elle, et pas les autres, qui a la meilleure solution pour résoudre le déséquilibre fiscal.

Jean Charest prendra son bâton de pèlerin et plaidera sa cause auprès du premier ministre Stephen Harper, qui a promis de régler le problème financier d'ici le printemps 2007.

Il entend faire équipe avec les cinq provinces et les trois territoires qui, à quelques nuances près, partagent le même point de vue, favorable à une réforme majeure de la péréquation.

L'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan les affronteront et demanderont à Ottawa de ne pas emprunter cette voie.



PHOTO ANDREW VAUGHAN, PC

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, flanqué du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, à droite et du premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, à gauche, sans oublier le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, à l'extrême gauche, à l'issue de la réunion du Conseil de la fédération, hier.

Jean Charest a reconnu que la compétition sera féroce. « Il y aura une joute serrée. C'est un enjeu financier qui est très important pour nous et pour tous les gouvernements. C'est donc dire que les intérêts sont très importants », a-t-il affirmé hier à la clôture de la réunion du Conseil de la fédération, à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

Après deux jours de négociations, les premiers ministres ne sont pas parvenus à s'entendre sur une proposition commune.

« Il n'y a pas d'accord, pas de consensus entre nous. Alors, on va présenter chacun nos arguments. Et comme la péréquation est une responsabilité constitutionnelle du gouvernement fédéral, ce sera au premier ministre Harper de prendre sa décision », a dit M. Charest.

La conférence de presse finale a illustré le fossé, très large, qui sépare les provinces. « Je ne vois aucune raison pour laquelle on devrait enrichir la péréquation », a lancé le premier ministre Dalton McGuinty, dont la province, la riche Ontario, ne touche pas un sou de ce programme fédéral.

Son homologue du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a répliqué aussitôt. « C'est impossible de régler le problème du déséquilibre fiscal sans avoir d'améliorations à la péréquation. »

Si elles sont ouvertes à ce qu'une nouvelle formule de péréquation comptabilise les revenus des 10 provinces, comme le souhaite le Québec, l'Alberta et la Saskatchewan s'opposent à ce que les revenus des ressources naturelles non renouvelables – dont le pétrole et le gaz – continuent d'être compris dans ce calcul.

Le système actuel tient compte des revenus de seulement cinq provinces. Il exclut la riche Alberta et, donc, ses revenus pétroliers.

Le pétrole, « c'est un actif qui appartient aux gens de notre province », a tranché le premier ministre albertain Ralph Klein. Il a rappelé la volatilité du prix de cette ressource et sa chute brutale dans les années 80. « Des milliers et des milliers de personnes ont tout perdu. Je demande à mes collègues de se souvenir de ça », a-t-il affirmé. Son homologue de la Saskatchewan, Lorne Calvert, a souligné que Stephen Harper a promis, par écrit, de régler le déséquilibre fiscal et de ne pas inclure les ressources non renouvelables dans toute nouvelle formule de péréquation. « Nous croyons que c'est un excellent engagement. Qu'il le respecte », a-t-il dit.

Jean Charest s'est montré agacé par les sorties de l'Alberta et de l'Ontario. Il a rappelé que trois rapports indépendants émanant du Sénat, du Conseil de la fédération et du gouvernement fédéral recommandent une réforme de la péréquation. « Sur le fond, nous sommes sur un terrain très solide », a-t-il noté.

Jean Charest a refusé de qualifier d'échec la rencontre des deux derniers jours. De toute façon, a-t-il ajouté, « on n'a pas senti au moment où on se présentait ici qu'un consensus était à portée de main. Et je vous avoue que je ne sais pas s'il va y en avoir un dans le futur. »

Jeudi, Jean Charest avait affirmé que la rencontre serait un « succès » à ses yeux si elle permettait au moins de réaffirmer des « principes », comme « l'importance de la péréquation au Canada ».

Or, la rencontre n'a même pas permis d'atteindre cet objectif modeste. Le communiqué de presse final ne fait pas mention de la péréquation, ni des transferts fédéraux en matière d'éducation postsecondaire, ni même du déséquilibre fiscal.

Les provinces sont à ce point divisées que M. Charest en vient à dire que « le fruit n'est pas mûr pour une conférence fédérale-provinciale sur le déséquilibre fiscal ». Stephen Harper avait suggéré de tenir une telle rencontre à l'automne.

Du jamais vu à Montréal

La métropole s'apprête à vivre le plus gros week-end gai de son histoire

MARIO GIRARD

Alors que s'achève la Conférence internationale sur les droits des LGBT et que se prépare le spectacle d'ouverture des Outgames, de même que le grand Défilé de la fierté, Montréal s'apprête à vivre le plus gros week-end gai de son histoire. Et comme si ce n'était pas assez, 12 000 athlètes continuent de converger vers la métropole afin de prendre part aux compétitions qui commencent demain.

Au Palais des congrès de Montréal, là où les athlètes obtiennent leur accréditation et où les participants de la conférence assistent aux ateliers, la scène était impressionnante hier. Des centaines de personnes circulaient à la recherche d'information et d'indications. Partout on entendait des langues étrangères et des accents exotiques. Les gens faisaient connaissance et discutaient de sport ou de... vie nocturne.

Dans le Village gai, on se serait cru sur un immense plateau de cinéma. Une incroyable effervescence régnait. De nombreux employés de bars et de restaurants travaillaient à transformer ce lieu, à le rendre plus accueillant et festif. La veille, les commerçants avaient commencé à sentir venir la manne. Ils veulent maintenant profiter au maximum de ses retombées.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Iain Schmaltz et ses amis promettent de s'éclater dans le cadre d'un week-end sans précédent à Montréal.

Peu de temps après que les policiers du SPVM eurent fermé la rue Sainte-Catherine dans la zone du Village, les terrasses se sont mises à pousser comme des champignons. En avant-midi, une foule importante avait envahi le quartier.

Au populaire bar Chez Mado, le propriétaire allait et venait en compagnie de son chien. L'homme était heureux. La veille, il avait connu une excellente soirée. « On aurait dit un soir de week-end, dit-il. Le bar était plein. »

M. Brossard se dit prêt à faire face à la vague de clients qui se profile. « J'ai doublé le nombre d'employés pour les sept prochains jours. »

Au complexe Le Sky, le propriétaire Peter Sergakis dirigeait des opérations de décoration de son méga-bar. « J'ai ajouté 75 employés, dit-il. J'en ai maintenant 250. »

Non loin de là, le resto-bar Le Saloon était plein à craquer. Les serveurs couraient avec leurs assiettes de petits-déjeuners. « Depuis mercredi, il n'y a pas de doute, on sent un changement, dit Philippe Demers, propriétaire de l'établissement. Là, par exemple, j'ai deux fois plus de clients que d'habitude. »

À la boutique Priape, Sylvain Dumulong était affairé à la caisse. « Nous sommes l'un des points de vente pour les billets du spectacle d'ouverture. Depuis l'annonce du deux pour un, c'est la folie furieuse. » La veille, le magasin n'avait pas dérougi jusqu'à 23h. « J'ai triplé mon inventaire, dit-il. Je suis prêt à tout. »

Croisé à la boutique Mec Ultra, le Torontois Richard Kerr appréciait visiblement ses séances de magasinage à Montréal. La veille, il avait acheté des sandales, un pantalon, une montre et des souvenirs. « Je suis revenu à cette boutique car je suis intéressé par cette bague. »

Si la plupart des commerçants et des propriétaires de bars sont persuadés qu'ils feront de très bonnes affaires, il y a ceux qui font preuve de prudence. « La semaine de la fierté gaie a toujours été une grosse période, dit Michel Proulx, le gérant de la boutique Frip Frap. Est-ce que ça sera encore plus gros avec les Outgames? On verra. Chose certaine, la clientèle est différente. »

Chez les organisateurs du Défilé de la fierté de demain soir, on était également fébrile. On promet un événement qui inclura plus de participants. « L'an dernier, près de 50 000 personnes sont venues, on en attend encore plus », dit Paul Girard, porte-parole de Divers/Cité.

Un premier *sexclub* gai à Montréal

MARIO GIRARD

Le milieu gai montréalais était déjà réputé pour ses clubs de danseurs. Mais voilà qu'il se dote de son premier club de sexe. Situé dans la rue Sainte-Catherine, en plein cœur du Village, le Backroom accueille depuis trois semaines des clients qui désirent une rencontre sexuelle entre hommes.

Les propriétaires ont profité du plus récent jugement de la Cour suprême sur les clubs échangistes pour créer le concept de ce bar.

« Dès qu'on a pris connaissance du jugement, on a commencé à réfléchir à ce bar », explique Pierre Schulé, l'un des associés reliés au projet.

En décembre dernier, les juges de la plus haute cour du pays ont accordé aux clubs échangistes le droit que se passent entre leurs murs des relations sexuelles en groupes, des actes de voyeurisme et d'exhibitionnisme, pour peu que les partenaires soient consentants et que le tout se déroule derrière des portes closes.

Ce jugement permet maintenant que s'ouvrent des clubs de sexe gais, un concept déjà très connu à Paris, New York ou Berlin.

Au Backroom, ancien domicile du théâtre Félix-Leclerc et du bar KOX, plusieurs centaines de milliers de dollars ont été investis pour faire de ce vaste espace un lieu ludique. « On s'est inspirés des jeux vidéo, dit M. Schulé. Les hommes sont tantôt des chasseurs, tantôt des proies. »

« On s'est inspirés des jeux vidéo. Les hommes sont tantôt des chasseurs, tantôt des proies. »

Drague sans détour

La Presse a visité ces lieux où tout a été pensé en fonction d'une drague sans détour. Sur les deux étages, des labyrinthes très sombres mènent le visiteur vers des salles semi-voilées, une salle de projection, une zone contenant des postes Internet, des douches, des bars. « On a pensé à la fois à ceux qui aiment faire de l'exhibitionnisme et à ceux qui préfèrent le voyeurisme », dit Pierre Schulé.

Après avoir payé les frais d'entrée, le client a le choix de fréquenter une zone sans alcool ou des endroits où se trouvent des bars.

« Le sexe ne peut être consommé que dans la zone sans alcool », précise M. Schulé.

L'arrivée de ce premier *sexclub* pour hommes donnera-t-elle l'idée à d'autres entrepreneurs de faire de même?

Cette nouvelle forme de clubs pourrait alors constituer une sérieuse concurrence aux saunas gais. « Je ne crois pas, dit Schulé. Ce n'est pas la même chose. L'ambiance n'est pas la même. »

Joint par *La Presse*, le SPVM a confirmé avoir été mis au courant de l'existence de ce bar dès son ouverture. Les policiers du poste 22, situé dans le Village gai, en sont au stade de la surveillance.

« Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous sommes à effectuer des vérifications », dit le commandant du poste, Daniel Allard.

Le Backroom occupe l'ancien édifice du KOX et des Katacombes. Ce dernier bar avait défrayé la chronique en 1994 au moment d'une descente policière qui avait conduit à l'arrestation de 165 clients.

Une enquête préliminaire avait conclu que des actes de grossière indécence avaient été commis dans l'établissement. Ce raid policier, qui avait soulevé l'indignation de la communauté gaie, s'était conclu par quelques amendes.

POUR NE RIEN RATER

Samedi

> Cérémonie d'ouverture des Outgames, Stade olympique, 19 h 30

> Ateliers de la Conférence internationale sur les droits des LGBT, Palais des congrès, 9 h à 16 h

> Compétitions de dynamophilie et lutte

> Party Body, Métropolis, 22 h

> Soirée Welcome Night, square Viger, 20 h 30

Dimanche

> Début officiel des compétitions (athlétisme, aviron, badminton, balle molle, basketball, hockey, lutte, natation, quilles, raquetball, soccer, squash, tennis, tennis de table,volley-ball, volley-ball de plage, water-polo). Pour connaître l'horaire et les lieux des compétition : www.montreal2006.org — Bracelet laissez-passer disponible au coût de 20 $.

> Défilé de la fierté organisé par Divers/Cité, 20 h 45, sur le boulevard René-Lévesque, entre de Lorimier et Saint-Hubert

LE PLEIN AIR, C'EST PLUS QUE S'ASSEOIR SUR UNE TERRASSE.

Le grand solde estival

Du 27 juillet au 6 août

Jusqu'à 50 % de rabais sur articles de plein air sélectionnés.

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
2777, boul. St-Martin O., Laval
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
514.524.1106
www.lacordee.com

LA CORDÉE
Généreux de nature

3414826A 3414827

OUTGAMES

Les politiciens sortent du placard

ÉRIC CLÉMENT

« Nous avons quand même beaucoup avancé depuis 1989, alors que nous étions à peine 200 à Vienne, en Autriche, pour parler des droits des gais dans le monde. »

Ce constat a été fait hier par l'ex-député néo-démocrate Svend Robinson, lors d'un atelier consacré aux politiciens ouvertement gais, transsexuels ou bisexuels, tenu dans le cadre de la Conférence internationale sur les droits des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT).

Si la situation a évolué depuis 1989, la « sortie du placard » (ou *coming out*) des politiciens n'est pas universelle. Au parlement d'Ottawa, seuls quatre gais et une lesbienne ont fait le saut. Et dans les pays où le fait d'être homosexuel est en soi risqué, c'est une autre histoire...

Parmi les participants à l'atelier était présente Georgina Beyer, la première transsexuelle au monde à devenir mairesse d'une ville, puis députée en Nouvelle-Zélande.

M^me^ Beyer a expliqué avec beaucoup d'émotion, de délicatesse et d'humour son cheminement de femme qui ne se sentait pas bien dans son corps d'homme, et sa décision de se soumettre à une opération à l'âge de 27 ans. Après avoir vécu bien des déchirements et des dangers, notamment ceux de la prostitution, elle a pris le chemin de la représentation publique.

« Cela a été très difficile pour moi, a-t-elle dit. J'étais terrifiée. Je ne connaissais pas la politique, mais j'ai gagné! Et dans une circonscription très conservatrice, en plus! » M^me^ Beyer estime que c'est un « honneur mais aussi une grande charge » de servir des électeurs. Elle est également consciente que les gais et les transsexuels ont beaucoup d'attentes à son égard.

Un gain politique

Agnès Maltais, seule femme députée du Québec à avoir fait connaître son homosexualité, croit que sortir du placard entraîne « un gain politique ». Estimant qu'au Québec, la tolérance et l'acceptation des gens sont « remarquables », elle encourage donc ses collègues de l'Assemblée nationale qui ne se sont pas encore affichés comme homosexuels à le faire. « Je leur dis qu'il y a un gain à s'afficher, car la population se dit que si on a la franchise de s'afficher, on aura la même franchise dans nos dossiers politiques. De plus, on élimine aussi un facteur de stress personnel. »

M^me^ Maltais a raconté que lorsque l'ex-député de Sainte-Marie-Saint-Jacques André Boulerice, ouvertement gai, s'était levé en 1998 en plein caucus péquiste pour dire qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections si son parti ne s'engageait pas à faire avancer les droits des gais et lesbiennes, « il avait fait la différence ». « En faisant son *coming out*, le politicien gai peut provoquer des changements », conclut M^me^ Maltais.

Les participants à l'atelier, notamment le plus jeune parlementaire finlandais, Oras Tynkkynen, et le député vert allemand Volter Beck, ont mentionné qu'il était nécessaire de créer à l'échelle internationale un réseau de politiciens ouvertement gais afin de discuter de « stratégies ». M. Robinson a d'ailleurs ajouté: « Le Canada a beau avoir fait des acquis sur la question des droits des gais, rappelons que le premier ministre Stephen Harper veut revenir sur le mariage entre conjoints de même sexe, et que c'est une lutte que l'on doit gagner. »

Enfin, M. Robinson a précisé qu'il n'était pas, contrairement à ce qu'on croit, le premier politicien ouvertement gai au Canada. « Le premier homme politique à travailler ouvertement comme gai, c'était Raymond Blain, conseiller municipal à Montréal. »

Décédé en 1992, Raymond Blain, dont un parc porte le nom dans l'arrondissement de Ville-Marie, est à l'origine de la création de la ligne Info-Drogue et de plusieurs réalisations pour la communauté gaie de Montréal, notamment en ce qui a trait à la lutte contre le sida et à l'aide aux personnes ayant contracté le VIH.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca



Tous les jours dans LA PRESSE

Droits des homosexuels : Navratilova salue Montréal



PHOTO IAN BARRETT, CP ©

« C'est bon d'avoir Martina Navratilova à Montréal! » a lancé hier le nageur Mark Tewksbury, de passage à l'hôtel de ville de Montréal. La légende du tennis féminin, en visite dans la métropole pour les Outgames, a signé le livre d'or de la ville en compagnie de Mark Tewksbury et du maire Gérald Tremblay. « Vous êtes chanceux d'habiter une ville aussi avancée dans le respect des droits des homosexuels », a dit Martina Navratilova. La joueuse de tennis prendra part aux conférences d'aujourd'hui au Palais des congrès, mais ne sera pas des compétitions sportives des Outgames.

ÉGALITÉ DEVANT LES DROITS

La Déclaration de Montréal entérinée

ARIANE LACOURSIÈRE

Quand la conférence internationale des Outgames se terminera cet après-midi au Palais des congrès, la Déclaration de Montréal y sera lue. Dans ce document, dont *La Presse* a obtenu copie, une cinquantaine de revendications sont émises pour que les droits des lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels (LGBT) soient respectés partout dans le monde.

« Le document a été rédigé par un comité de 20 scientifiques issus de différents milieux et présents pendant les conférences. Le tout sera envoyé à l'ONU et à plusieurs États, mais nous ne savons pas encore quand ni par qui », explique Nathalie Veilleux, du comité exécutif de la conférence internationale.

L'ensemble des revendications contenues dans le document cherchent à garantir que la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui stipule que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », concerne aussi les LGBT.

À travers le monde, 75 pays possèdent des lois qui criminalisent les relations sexuelles entre personnes de même sexe. Neuf autres punissent l'homosexualité par la peine de mort. La Déclaration de Montréal demande à la communauté internationale de faire pression pour que cessent ces pratiques.

Le document demande aussi que le droit d'asile soit accordé à toutes les personnes qui risquent d'être persécutées à cause de leur orientation sexuelle.

Parmi les autres demandes, le document exige que les pays qui n'ont pas encore légalisé les mariages entre conjoints de même sexe le fassent, que des cours sur les droits des LGBT soient inclus dans le programme scolaire des jeunes et que les gouvernements permettent et financent les traitements nécessaires au changement de sexe.

Pas de valeur légale

Si la Déclaration de Montréal permet à la communauté LGBT de faire valoir ses opinions, elle n'a aucun poids juridique. « Le document donne la position d'une catégorie de la population, mais ne devient pas une référence en matière juridique. Pour avoir un poids juridique, le document devrait être signé par des États », explique Aurélie Arnaud, du Centre d'étude sur le droit international et la mondialisation.

M^me^ Arnaud cite en exemple la Déclaration des droits de l'homme, qui a été signée par plusieurs chefs d'États. « Pour cette raison, la Déclaration est considérée devant les instances juridiques », dit-elle.

L'objectif de la Déclaration de Montréal est de détailler et d'expliquer les changements nécessaires pour que les LGBT de partout dans le monde puissent voir leurs droits respectés, ce qui pourra ensuite influencer les lois de certains pays.



Vision Mondiale

CRISE AU MOYEN-ORIENT

Des milliers d'enfants innocents sont dans le besoin.

Aidez-nous à envoyer des ravitaillements d'urgence

La situation actuelle au Moyen-Orient a poussé plus de 800 000 enfants innocents et leurs familles à rechercher un endroit sécuritaire où se réfugier. Plusieurs ont quitté leurs maisons uniquement avec les vêtements qu'ils portaient et ont maintenant besoin de nourriture, d'aide médicale et de soins de santé. Les femmes et les enfants sont les plus à risque.

Vision Mondiale est là

Vision Mondiale travaille au Moyen-Orient depuis plus de 30 ans. La population de la région nous connaît et a confiance que nous allons leur venir en aide dans les moments les plus difficiles. Nous sommes dévoués pour la paix, la justice et la sécurité de tous les habitants de la région – et en particulier pour celles des enfants. Nos équipes travaillent sur le terrain vingt-quatre heures par jour et elles sont prêtes à aider des milliers d'enfants et leurs familles en leur apportant de la nourriture, de l'eau, des soins de santé et des approvisionnements médicaux et d'hygiène.

Veuillez s.v.p. contribuer avec générosité

Envoyez votre don de 100$, de 200$ ou plus, dès aujourd'hui. Le montant que vous donnerez, peu importe qu'il soit petit ou grand, aidera à rapidement expédier de la nourriture et de l'eau, à fournir une assistance médicale, des soins de santé et autres types d'aide tout aussi urgents dans le but de prévenir la souffrance et de sauver des vies. Nous comptons sur l'aide généreuse des Canadiens et Canadiennes comme vous – immédiatement!

Vision Mondiale est un organisme humanitaire chrétien de développement, de secours et de défense des droits aidant les enfants, les familles et les communautés à combattre la pauvreté et l'injustice.

En tant que disciples de Jésus-Christ, nous sommes motivés par l'amour de Dieu envers tous, sans égard à la race, à la religion ou au sexe.

URGENT : expédiez mon don sans délai pour sauver des vies.

☐ 100 $ ☐ 200 $ ☐ 500 $ ☐ Autre _____ $

NOM

ADRESSE APP.

VILLE PROVINCE CODE POSTAL

( ) TÉLÉPHONE COURRIEL

3448024/95869

☐ J'aimerais parrainer un enfant à raison de 35 $ par mois.

Veuillez utiliser ma carte : ☐ American Express ☐ MasterCard ☐ VISA

NUMÉRO DE CARTE DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : Vision Mondiale

1134, rue Sainte-Catherine Ouest
bureau 510, Montréal (Québec) H3B 5K2

3419284A

Faites un don immédiat à visionmondiale.ca ou appelez au : 1 800 363-5021



PHOTO IAN BARRETT, CP ©

La star de musique canadienne a fait une apparition remarquée lors d'une conférence de presse donnée au Stade olympique. Elle jouera lors de la soirée d'ouverture de ce soir.

k.d. lang égratigne les conservateurs

MARIO GIRARD

De passage à Montréal pour l'ouverture des Outgames hier soir, la chanteuse albertaine k.d. lang en a profité pour égratigner le gouvernement conservateur. L'interprète de *Shadowland* et *Ingenue* estime que les droits des gais subiront un recul au Canada avec la présence des conservateurs.

Selon elle, les conservateurs feront en sorte que l'orientation sexuelle devienne un enjeu politique alors qu'il s'agit selon elle d'une question de droits humains.

k.d. lang croit toutefois que cette situation ne sera qu'un retour de balancier temporaire. « Il y aura des reculs mais ils ne seront pas permanents, a-t-elle déclaré. Quand on repousse les limites, c'est normal qu'il y ait un effet de retour de balancier. »

Refusant de voir tout en noir, la chanteuse pense qu'il est important d'être exposé à des revers afin de mesurer ses acquis. Selon elle, l'élection des conservateurs à Ottawa permettra à la communauté gaie de réaliser que la lutte pour ses droits n'est pas terminée.

« Quand on accomplit des progrès, c'est bon, quand on subit des revers, c'est bien aussi, a-t-elle dit. On sent à nouveau la répression, l'oppression, et ça permet de ne pas rester apathiques. »

Avec PC

Les organisateurs de Divers/Cité mécontents

ARIANE LACOURSIÈRE

Au cours des sept prochains jours, la communauté gaie sera à l'honneur à Montréal alors que se dérouleront simultanément les Outgames et le festival Divers/Cité. Les activités organisées sont si nombreuses que le commun des mortels peine à différencier les deux événements. Cette situation irrite au plus haut point les organisateurs de Divers/Cité.

Mme Girard explique que son festival se tient depuis 14 ans, toujours à la même date. Elle ne comprend pas pourquoi les Outgames ont lieu en même temps.

« On ne nous voit pas. On nous a oubliés. On nous compare tout le temps et c'est tannant », critique Suzanne Girard, présidente de Divers/Cité. Mme Girard explique que son festival se tient depuis 14 ans, toujours à la même date. Elle ne comprend pas pourquoi les Outgames ont lieu en même temps. « Mais c'est évident que quand un magasin populaire de hamburgers ouvre, un autre va ouvrir juste à côté ! » dit-elle.

Problèmes de logistique

Mme Girard déplore aussi que les organisateurs des Outgames aient décidé de mettre l'accent sur la diversité sexuelle. « Ils empruntent notre thématique », ajoute-t-elle. « Les Outgames se sont installés en même temps que nous sans nous consulter. Cela a causé quelques problèmes de logistique », soutient quant à lui le responsable de la programmation de Divers/Cité, Ian Abinakle.

Il explique que les organisateurs des Outgames ont annulé tardivement plusieurs réservations de chambres d'hôtels. « Certains de nos participants ont pu croire que tout était plein et ont pu décider de ne pas venir à cause de cela », croit M. Abinakle.

Le responsable des commandites de Divers/Cité, Paul Girard, affirme que tous ses commanditaires réguliers sont revenus cette année, malgré les Outgames. « Mais certains n'ont pas augmenté leur contribution, car ils étaient trop lourdement impliqués dans les Outgames », dit M. Girard.

Malgré tout, M. Girard refuse de se plaindre, car il croit que les retombées des Outgames pourraient être bénéfiques à long terme pour Divers/Cité. « Certaines compagnies qui commanditent les Outgames pourraient être intéressées à encourager des événements gais à l'avenir », prévoit-il.

Les organisateurs des Outgames n'ont pas voulu commenter la situation. « Notre objectif est de créer un événement majeur. Divers/Cité est un événement important pour la communauté, leurs commentaires leur appartiennent », a déclaré Nicole Stafford, des Outgames.

Les festivaliers peuvent toutefois se rassurer : la chicane ne devrait pas durer. « Nous voulons amener les gens à fêter dans les rues dans la joie », conclut Mme Girard.

UN EXPERT D'UNE FORCE INTEMPORELLE...
AVEC UNE APPROCHE RÉVOLUTIONNAIRE POUR L'ACHAT D'UN MATELAS!



- Garantie de confort de **60** nuits
- Plan de protection du meilleur prix de **60** jours
Plus bas prix garantis ou nous le battrons de 10%. Voir détails en magasin.
- L'équipe de vente la plus expérimentée et possédant le plus de connaissances.
- Plan de financement de **36** paiements égaux, **0%** intérêt sur tous les matelas!*
Livraison, installation et reprise de votre ancien matelas GRATUITES!
- Les plus grandes marques de l'industrie :
SIMMONS Beautyrest
TEMPUR SWEDISH MATTRESSES & PILLOWS
Sealy Posturepedic

GRATUIT Valeur jusqu'à **250.00$**
Trousse d'essentiel pour le matelas†
incluant un ens. de draps, des oreillers et un couvre-matelas.

PLUS 500$ de coupon rabais†

CETTE OFFRE EST IMBATTABLE. COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCUS!

Matelas Sealy Posturepedic

	COMPARÉ	PAYEZ ou	/MOIS x 36*	RABAIS
Jumeau	900.00	449.00	12.47	451.00
Double	1160.00	579.00	16.08	581.00
Grand	1200.00	599.00	16.64	601.00
Très grand	1600.00	799.00	22.19	801.00

Matelas Beautyrest

	COMPARÉ	PAYEZ ou	/MOIS x 36*	RABAIS
Jumeau	1200.00	599.00	16.64	601.00
Double	1400.00	699.00	19.42	701.00
Grand	1600.00	799.00	22.19	801.00
Très grand	2000.00	999.00	27.75	1001.00

LINEN CHEST

*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails en magasin.
†Ne s'applique pas aux achats antérieurs.

Centre Rockland (Montréal) 514.341.7810
Promenades Cathédrale (Centre-Ville) 514.282.9525
Galeries Laval (Laval) 450.681.9090
Place Portobello (Brossard) 450.671.2202
Carrefour de la Rive-Sud (Boucherville) 450.641.4942

3416086A
3416087

POLITIQUE



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Encore une fois, le Parti conservateur semble vouloir changer les règles du jeu avec les journalistes.

Les conservateurs se réunissent en secret

Les relations entre Harper et les médias continuent de se détériorer

NATHAËLLE MORISSETTE

Les relations entre les médias et le gouvernement Harper continuent de se détériorer. Contrairement à la pratique habituelle, le caucus conservateur se réunira la semaine prochaine à Cornwall dans le plus grand des secrets, loin des caméras.

Généralement, quelques semaines avant la reprise des travaux parlementaires, les caucus des différents partis politiques se réunissent pour discuter des grands enjeux qu'ils aborderont au cours de la session. Bien que la plupart des rencontres aient lieu derrière des portes closes, les journalistes – qui sont prévenus à l'avance de la tenue de ces réunions – parviennent toujours à organiser des points de presse improvisés dans les corridors et peuvent assister à différents événements et discours.

Or, le Parti conservateur semble vouloir changer les règles du jeu, puisque aucun avis n'a été envoyé aux médias pour les inviter à la rencontre du caucus, qui devrait avoir lieu les 3 et 4 août à Cornwall en Ontario. Au bureau du premier ministre, on refuse même de confirmer officiellement la tenue de la réunion.

« Je ne pense pas qu'il y ait aucun moment dans cet événement qui soit public, mentionne Stéphane Rondeau, porte-parole au bureau du premier ministre Harper. Il n'y a donc pas d'invitation lancée aux médias. »

Pourtant, l'été dernier, la presse avait été convoquée lorsque le caucus conservateur s'était réuni à Toronto. Stephen Harper avait même profité de l'occasion pour annoncer son intention de mettre en place des crédits d'impôt pour les usagers du transport en commun.

Les relations entre les médias et le gouvernement conservateur sont tendues depuis déjà plusieurs mois.

« Chaque réunion du caucus a un ordre du jour différent », explique Dimitri Soudas, porte-parole du premier ministre, pour justifier la décision du parti de ne pas inviter les médias cette année. « Il ne faut pas comparer une réunion du caucus avec une autre, car d'une fois à l'autre, ce sont des événements différents. »

Mis au fait de la stratégie des conservateurs, le chef libéral Bill Graham n'a pas manqué de critiquer l'attitude du gouvernement Harper envers les médias. « Dans une démocratie, il est essentiel que ce qui se passe (dans un gouvernement) soit connu de la population, a-t-il déclaré hier au cours d'une entrevue avec *La Presse*. Je crois que c'est une nécessité absolue. »

Les relations entre les médias et le gouvernement conservateur sont tendues depuis déjà plusieurs mois. En mai dernier, le premier ministre avait même accusé la presse parlementaire de manquer d'objectivité et avait décidé de réserver ses annonces à ses déplacements à l'extérieur de la capitale fédérale. À la suite de la décision des conservateurs de ne pas inviter les médias à leur réunion du caucus, le président de la tribune de la presse, Yves Malo, a dit espérer que les journalistes se rendront malgré tout à l'événement. « J'imagine que les médias vont y aller quand même, même s'ils ne sont pas invités », croit-il.

destination Saab



saabcanada.com

Saab vous invite à visiter sa terre natale.

Faites l'essai d'une Saab 2006 et vous pourriez GAGNER° l'un des 5 voyages en Suède – le berceau de la marque Saab.

Ou courez la chance de gagner l'un des 10 week-ends pour deux dans l'un des luxueux hôtels et centres de villégiature Fairmont du Canada.

Pour participer, visitez votre détaillant Saab dès aujourd'hui. L'événement Destination Saab prend fin le 2 octobre 2006.

Fairmont HOTELS & RESORTS



Recevez un rabais minimum de 1 000 $ et une superbe mallette▾ aux couleurs de Saab à l'achat ou à la location de n'importe quel véhicule Saab 2006.**



Modèle présenté : Aero
Également offerte en version 9-3 CombiSport et 9-3 cabriolet

93 berline sport 2006 de Saab

Prix d'achat	Louez pour	Taux de location
34 050$*	369$‡ /mois pendant 48 mois. comptant de 3 430 $	2,0%‡

Rabais de 1 500 $ inclus*‡



Également offerte en version 9-5 CombiSport

95 berline 2006 de Saab

Prix d'achat	Louez pour	Taux de location
43 650$*	479$‡ /mois pendant 48 mois. comptant de 5 100 $	3,75%‡

Rabais de 1 500 $ inclus*‡



Modèle présenté : V8

97X VUS 2006 de Saab

Prix d'achat	Louez pour	Taux de location
46 900$*	469$‡ /mois pendant 39 mois. comptant de 5 040 $	2,25%‡

Rabais de 4 000 $ inclus*‡

Voici le moment idéal pour prendre les commandes d'une Saab.

Le prix d'achat pour une 9-3 berline sport 2006 de Saab/une 9-5 berline 2006 de Saab/un 9-7X 4.2i VUS 2006 de Saab est de 34 050$/43 650$/46 900$. *Le prix d'achat de la 9-5 berline comprend la boîte automatique et la peinture métallisée. Le prix d'achat des véhicules 9-3 comprennent la peinture métallisée ‡† Offre basée sur la location durant 48/48/39 mois (incluant un rabais automatique) d'une 9-3 berline sport 2006 de Saab/d'une 9-5 berline 2006 de Saab/d'un 9-7X 4.2i VUS 2006 de Saab, avec un acompte ou un échange d'une valeur de 3 430 $/5 100 $/5 040 $ requis pour profiter du taux d'intérêt annuel de 2,0 %/3,75 %/2,25 %. Saab annule le dépôt de sécurité. L'obligation totale est de 21 163 $/28 106$/23 345 $. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. D'autres options de location sont offertes. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 $. *†‡ Le transport (1 180 $/1 180 $/1 150 $), la taxe sur la climatisation (100 $), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Les offres s'appliquent aux modèles neufs 2006 suivants : 9-3 berline sport 2006 de Saab/9-5 berline 2006 de Saab/9-7X 4.2i VUS 2006 de Saab livrés le ou avant le 2 octobre 2006. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. **Un rabais minimum de 1000 $ du fabricant au détaillant (taxes incluses) est inclus dans le prix d'achat et la mensualité (véhicule de base plus les options installées en usine, plus les frais de transport, moins la taxe accise). Les taxes seront appliquées avant la déduction du rabais. Les prix d'achat affichés chez le détaillant pendant la promotion Destination Saab incluent déjà le rabais annoncé. ▾ Les malettes aux couleurs de Saab sont disponibles en quantités limitées. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. L'offre est réservée aux clients de détail. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. Le concours « Destination Saab » (le « concours ») est organisé par la General Motors du Canada Limitée (« GMCL »). °Le concours commence le 3 juillet 2006 à 8h00 (HE) et se termine le 2 octobre 2006 à 18h00 (HE) (la « période du concours »). Pour les détails et le règlement du concours, visitez http://www.gmcanada.com/ss/french/vehicles/saab/offers/saab_flyithome.jsp. Saab AB et Saab Automobile AB sont aujourd'hui deux compagnies distinctes qui partagent toutefois un passé commun. Saab Automobile AB fabrique des véhicules et est une filiale de General Motors Corporation. Pour sa part, Saab AB évolue principalement dans les secteurs de la défense, de l'aviation, de la technologie aéronautique et de la sécurité civile. Gripen, développé par Saab AB, est le premier d'une nouvelle génération d'avions de combat à vocations multiples à être lancé sur le marché. Pour plus d'information sur Saab AB, veuillez visiter www.saabgroup.com. Voyez un détaillant, visitez saabcanada.com ou faites le 1 888 888-SAAB pour les conditions et les détails.

Saturn Saab de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

West Island Saturn Saab
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

Gravel Saturn Saab
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com

Décarie Saturn Saab
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.gravelauto.com

Mondial Saturn Saab
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Saturn Saab de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(514) 672-2500
www.gravelauto.com

3413775A

EN BREF

Levée du mandat contre le député Daniel Bouchard

Le mandat émis contre le député indépendant de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, Daniel Bouchard, a été levé hier par le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec. L'avocat mandaté par Me Michel Massicotte qui représente Daniel Bouchard, Me Walid Hijazi, a expliqué l'absence du député ou de son procureur par une simple omission. Le mandat avait été émis jeudi matin à la suite de l'absence de M. Bouchard à sa comparution pour des accusations de fabrication et d'utilisation de faux documents à l'été 2002, alors qu'il était directeur général de la SADC (Société d'aide au développement des collectivités) du Haut-Saint-François. Daniel Bouchard doit revenir le 29 septembre pour ces nouvelles accusations et le 18 septembre pour les accusations de fraude contre sa compagnie d'assurances.

— La Tribune

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif
matin, après-midi, soir.
1 à 7 fois/sem. • 375 $/45 h*
COURS INTENSIF de jour, 25 h/semaine
165 $ à 183 $/semaine*
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com
Laurier
3418501A

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
braultetmartineau.com

On s'occupe de vous

Solde sous le soleil!

Rabais chauds sur les meubles, matelas, électroménagers, accessoires de décoration et appareils électroniques.



Mobilier de chambre de style contemporain à façade en chêne massif avec pont lumière

Livraison gratuite

Armoire . . . . . **15,25 $**/mois ou **549 $**
Plate-forme avec tiroir . . . . . **16,08 $**/mois ou **579 $**
Ensemble grand lit 10 morceaux comprenant 1 housse, 1 duvet, 1 jupe de lit, 4 couvre-oreillers, 2 coussins et 1 traversin. . . . . **22,19 $**/mois ou **799 $**
RABAIS DE 70 $ Rég. : **869 $**

RABAIS DE 240 $

5553 $/mois ou **1999 $**

7 morceaux
Rég. : 2239 $

36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT* JUSQU'EN JUILLET 2009
SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES



Mobilier de salon en cuir de style contemporain

Causeuse. . **16,64 $**/mois ou **599 $**
RABAIS DE160 $ Rég. : **759 $**
Fauteuil . . . . . **399 $**
RABAIS DE 70 $ Rég. : **469 $**
Étagère . . . **20,81 $**/mois ou **749 $**
RABAIS DE 50 $ Rég. : **799 $**
Table de bout . . . . . **149 $**
Table de centre . . . . . **179 $**
Lampe de plancher . . . . . **99 $**
Lampe de table . . . . . **89 $**
Cadre. . . . . **189 $**
Tapis 160 x 241 cm (5 pi 3 po x 7 pi 11 po) . . . . . **409 $**

RABAIS DE 260 $

2497 $/mois ou **899 $**

Sofa
Rég. : 1159 $



Mobilier de cuisine
Mobilier de cuisine de style contemporain en bois massif de couleur noir antique et cerisier.
76 x 152 cm (30 x 60 po)
Livraison gratuite

RABAIS DE 130 $

2219 $/mois ou **799 $**

Rég. : 929 $

Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km*

*Détails en magasin



HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
REPENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
ROCK FOREST Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Financement accord D Desjardins

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac PAIEMENT DIRECT

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 30 juillet 2006. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente : Achat minimum requis de 299 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin.

3417551A

Goût de soleil
sans coup de soleil

Passez l'été au frais grâce à Tilley Endurables. Tilley vous protège des rayons nocifs du soleil. Couvrez-vous et découvrez sa vaste collection d'idées fraîches pour l'été. Fait à partir d'une variété de matériaux légers, aérés et confortables, vous tiendrez tête à la canicule sous votre *chapeau Tilley*. Cotés IPU 50 + et garantis à vie contre l'usure, les *chapeaux Tilley* gardent leur sang-froid quand ça chauffe.



Tilley Endurables
Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde
Montréal : 1050 av. Laurier Ouest
(deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc) (514) 272-7791
Pour obtenir l'adresse d'un détaillant ou un catalogue : 1 800 465-4249
3417222A

Crise au Moyen-Orient

Les conservateurs en profitent pour amasser des fonds

PRESSE CANADIENNE

Les conservateurs tentent de profiter de la prise de position du premier ministre Stephen Harper dans le conflit au Moyen-Orient pour amasser des fonds pour le parti. Ils utilisent la confusion qui règne au Liban – où des centaines de civils, dont au moins neuf Canadiens, ont péri – comme argument dans le cadre de leur campagne de financement, provoquant la colère d'au moins un candidat à la direction du Parti libéral.

Gerard Kennedy a qualifié la stratégie du parti au pouvoir de « crasse » et d'« insultante ». Khaled Mouammar, président de la Fédération canado-arabe, a qualifié cette façon de faire de « honteuse et consternante ».

MM. Kennedy et Mouammar réagissaient à un courriel envoyé à des donateurs potentiels, jeudi, par le directeur administratif du Parti conservateur, Michael Donison.

M. Donison amorce sa demande de contribution en louangeant le soutien ferme de M. Harper envers Israël. Il ajoute que M. Harper a été « parmi les premiers chefs d'État au monde à adopter une opinion ferme », laissant entendre que depuis ce temps « les autres chefs de gouvernement du monde se sont joints à Stephen Harper ».

M. Donison reconnaît toutefois que « pas tout le monde n'est reconnaissant » que M. Harper ait établi « une direction claire et forte », surtout pas les partis d'opposition canadiens, qui « sont seulement intéressés à manoeuvrer pour favoriser leur parti » et sont « déterminés au point d'en être aveuglés » à renverser le gouvernement minoritaire conservateur. « Ce qui fait que, continue M. Donison, je dois me tourner vers vous afin de vous inviter à nous démontrer votre soutien.

« Ce gouvernement en vaut la peine; aidez-nous à nous assurer de la victoire aux prochaines élections, peu importe à quel moment elles surviendront. Nous pouvons nous attendre à ce que les libéraux fassent tous les efforts pour tenter de reprendre le pouvoir, et à ce que les médias soient sympathiques à leur cause. Aidez-nous à continuer à mettre l'accent sur les principes et la droiture, ainsi que sur le retour du Canada à sa juste place dans le monde. » M. Donison demande ensuite « une contribution spéciale » de 150$ ou 75$ pour aider le parti à « défendre le leadership décidé de Stephen Harper ».

Une source haut placée du Parti conservateur n'a aucunement tenté d'adoucir les propos du directeur administratif. « Le but de la lettre est de rappeler aux Canadiens qu'ils ont un premier ministre qui est capable de prendre des décisions, même si à certains moments il est difficile de prendre ce genre de décision », a déclaré la source.



LE QUÉBEC, TERRE D'ACCUEIL

Des centaines de Québécois de diverses origines se donnent la main pour accueillir leurs concitoyens de retour du Proche-Orient.

Ainsi s'expriment les valeurs de solidarité et d'ouverture qui font du Québec une véritable terre d'accueil.

Le gouvernement du Québec remercie chaleureusement tous ceux qui participent à ce geste humanitaire.

Québec

3419286A

Tirs dans un centre communautaire juif de Seattle

AGENCE FRANCE-PRESSE

SEATTLE — Une personne a été tuée et quatre femmes ont été blessées par balles hier dans un centre communautaire juif de Seattle par un homme qui a crié être « en colère contre Israël », a-t-on appris auprès de la police et de plusieurs médias américains.

« Il existe un élément politique (dans cet incident), mais nous croyons que c'était le fait d'une seule personne et non d'une organisation », a déclaré un responsable de la police de Seattle, Nick Metz, lors d'une conférence de presse. La section antiterrorisme du FBI participe à l'enquête.

Les quatre femmes blessées, dont une était enceinte, ont été transportées à l'hôpital de Seattle.

Le tireur est passé devant le service de sécurité du bâtiment administratif de la Fédération juive de Seattle et a commencé à tirer. L'homme s'est identifié comme Américain musulman et a crié « Je suis en colère contre Israël » avant d'ouvrir le feu, ont indiqué des témoins selon le site Internet du quotidien *Seattle Times*.

« Nous avons eu de nombreux appels par téléphone mobile ou fixe concernant la fusillade à la Fédération juive », a déclaré un porte-parole de la police. « Après, nous avons reçu un appel d'un homme qui nous a dit qu'il était le tireur », a-t-il poursuivi.

Un policier a demandé au tireur de sortir à l'extérieur du bâtiment où il a été menotté et emmené pour être interrogé par la police. Sa voiture, garée non loin de là, a été confisquée par les policiers, après vérification qu'elle ne contenait pas d'explosifs.

De leur côté, les responsables de la Ligue anti-diffamation ont conseillé aux juifs de rester à la maison par mesure de sécurité plutôt que de sortir pour participer aux services religieux du sabbat.

EN BREF

Un pilote qui sentait l'alcool intercepté à l'aéroport Montréal-Trudeau

Un pilote américain a été intercepté dimanche à l'aéroport Montréal-Trudeau parce qu'il sentait l'alcool. Selon le réseau TVA, le pilote de la compagnie United Express s'apprêtait à conduire une soixantaine de personnes à Chicago. Il a été intercepté par les douaniers américains parce qu'il dégageait une forte odeur d'alcool et ne semblait pas en mesure de piloter. L'entreprise qui gère les pilotes de United Express l'a relevé de ses fonctions et ramené à Chicago pour un test d'alcoolémie. La compagnie a indiqué qu'elle avait une politique de tolérance zéro en matière d'alcool et de drogue. Selon TVA, le pilote aurait été incapable de présenter son passeport et d'indiquer son numéro de vol.

— Presse Canadienne

Chauds, le métro et l'autobus ? Pas à Toronto !

MARTIN VALLIÈRES
TORONTO



PHOTO ANDREW WALLACE, ARCHIVES REUTERS

Dans le réseau le plus fréquenté, au centre-ville, tout est souterrain et la climatisation des rames de métro n'engendre pas de réchauffement indu des stations.

Comme à Montréal, la canicule sévit à Toronto. Mais pas dans son métro ni dans ses autobus, tous climatisés, un agrément encore inconnu des Montréalais.

Et ces jours-ci, les Torontois apprennent que les tramways rouges qui arpentent les rues du centre-ville seront aussi climatisés, au fur et à mesure de leur rénovation ou de leur remplacement.

« La climatisation de nos véhicules n'est pas un luxe, mais une nécessité minimale de confort pour nos passagers et nos conducteurs », indique Marilyn Bolton, porte-parole de la Commission des transports de Toronto (CTT), l'équivalent de la STM.

« Par ailleurs, sans climatisation, nous serions privés d'un argument important de marketing face à l'usage des automobiles personnelles, presque toutes climatisées. »

D'ailleurs, en ces jours chauds, les médias torontois font état d'une « cool ride » pour décrire le premier tramway climatisé, qui parcourt le circuit Spadina.

C'est l'un des circuits les plus achalandés, mais aussi typique de Toronto, pour ses résidants et ses visiteurs. Il dessert la gare de trains et de métro Union ainsi que la zone riveraine du *waterfront* et du traversier des îles de Toronto, très populaires en été. Il passe ensuite près du stade à toit rétractable (le Skydome, rebaptisé Rogers Centre) avant de parcourir l'importante et animée rue Spadina.

Le premier tramway climatisé du circuit Spadina, déjà connu par son matricule 4041 à Toronto, sert de banc d'essai pendant six mois environ.

À moins d'embûches, 100 des 196 tramways seront ensuite climatisés, lors de leur rénovation. La CTT prévoit 5 millions de dollars en coûts d'équipement.

Les 96 autres véhicules, plus âgés, seront remplacés plus tard par des véhicules neufs et déjà climatisés.

Techniquement, la climatisation des tramways consiste en l'installation d'une thermopompe spéciale sur le toit. Durant la saison froide, l'appareil servira au chauffage, mais aussi de déshumidificateur.

C'en sera donc fini des fenêtres toutes embuées durant les journées froides et humides, un autre agrément inconnu des passagers des autobus montréalais.

De fait, Montréal s'avère de plus en plus singulier parmi les villes du monde industrialisé avec ses véhicules de transports collectifs non climatisés.

Trop cher et trop compliqué techniquement, surtout dans le métro, répond-on à la STM.

De plus, « ce n'est pas une priorité pour nos usagers, selon nos plus récentes enquêtes », précise la porte-parole Marianne Rouette.

C'est pourquoi les centaines d'autobus à plancher bas qui parcourent les rues de Montréal depuis quelques années ne sont pas climatisés. Pas plus que ne le seront les nombreux autres autobus neufs que l'on vient de commander.

Même chose pour les rames de métro, tant celles qui seront rénovées que celles toutes neuves qui devraient être commandées bientôt à Bombardier Transport.

Trop chère, la climatisation ?

À Toronto, Marilyn Bolton de la CTT admet qu'il y a des coûts additionnels d'équipement, d'entretien et d'énergie.

En contrepartie, la CTT considère que ces coûts sont amplement comblés par le gain d'usagers payants, particulièrement durant la saison d'été et des vacances, moins achalandée.

Ainsi, le confort des passagers est une importante priorité de marketing pour une société de transport dont les trois quarts des revenus proviennent des usagers, bien plus qu'à la STM, davantage subventionnée.

À Montréal, la porte-parole de la STM, Marianne Rouette, affirme que les enquêtes auprès des usagers démontrent qu'ils ne voudraient pas payer plus pour la climatisation.

Pourtant, à Toronto, malgré les tarifs un peu plus élevés qu'à Montréal, l'achalandage des transports publics continue de croître plus vite que les prévisions.

La ventilation forcée des tunnels du métro suffit à la tâche. Évidemment, lors des chaleurs d'été, les usagers du métro de Toronto ressentent une différence de température en embarquant dans une rame. Mais ils affichent aussi l'air satisfait, car leur trajet sera autrement plus confortable.

GM
LA GRANDE LIQUIDATION
Canada

ÉVÉNEMENT MÉMORABLE. OFFRES INCROYABLES.



MALIBU LS

Moteur 4 cyl. ECOTEC 2,2 L de 144 HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD • Régulateur de vitesse • Climatisation • Roues de 15 po • Télédéverrouillage • Colonne de direction inclinable et télescopique • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique

259 $/mois[3]
Comptant : 1 502 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
279 $	592 $	0 $
292 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

18 495 $ à l'achat[2]

Route : 6,8 L/100 km (42 mi/gal.)
Ville : 9,9 L/100 km (29 mi/gal.)[4]

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

IMPALA LS

Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur V6 VVT 3,5 L à ISC de 211 HP • Freins à disque aux 4 roues • Roues de 16 po • Climatisation • Colonne de direction inclinable • Télédéverrouillage • Lecteur CD et 6 haut-parleurs • Siège du conducteur à 8 positions à réglage électrique • Habitacle pour 6 occupants • Sacs gonflables frontaux et latéraux • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique

289 $/mois[3]
Comptant : 1 967 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
309 $	1 031 $	0 $
331 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

22 995 $ à l'achat[2]

Route : 7 L/100 km (40 mi/gal.)
Ville : 11,3 L/100 km (25 mi/gal.)[4]

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]



48 MOIS 0 %
Taux d'intérêt à 0 % jusqu'à 48 MOIS sur le financement à l'achat de l'Impala 2006[1]

CHEVROLET
GM

COMPAREZ
Voyez comment Chevrolet se démarque.
decouvrezchevrolet.gmcanada.com
Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[7].
OnStar®
PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca
vancouver 2010
GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

3412270A

LA MARQUE Nº 1 AU PAYS

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Malibu (1ZS69/R7C) et Impala (1WB19/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Taux d'intérêt à 0 % sur le financement à l'achat pour un terme allant jusqu'à 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 4. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada pour la Malibu et l'Impala avec boîte automatique à 4 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. 6. Comprenant un abonnement de un an gratuit au plan Safe et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. 7. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. MCMarque de commerce © 2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca ; sauf l'Impala) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

ACTUALITÉS



PHOTO ERIK S. LESSER, GETTY IMAGES

En vertu du programme US-VISIT, tous les voyageurs étrangers sont tenus de fournir leurs empreintes digitales aux douanes américaines, en plus d'une photo numérique.

FRONTIÈRE AMÉRICAINE

Des empreintes digitales pour plus de 200 000 Canadiens

HUGO DE GRANDPRÉ

Les Canadiens détenteurs de cartes vertes ainsi que les étudiants et les travailleurs qui font la navette entre le Canada et les États-Unis pourraient se faire demander de fournir leur photo et leurs empreintes digitales par les autorités américaines.

Environ 200 000 personnes seraient touchées par les mesures qui pourraient entrer en vigueur d'ici quelques mois, a annoncé le département de la Sécurité intérieure (DSI) jeudi.

Le chiffre pourrait par contre s'avérer plus élevé, concèdent les officiels. « C'est basé sur des chiffres de 2002 », a expliqué la porte-parole du programme, Anna Hinkin.

« Ça fera partie des commentaires. Nous sommes en train d'analyser l'impact de la mesure. J'imagine que c'est lors de cette analyse que les chiffres vont sortir », a déclaré Mélissa Leclerc, directrice des communications du cabinet du ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day.

En vertu du programme US-VISIT, implanté en janvier 2004, tous les voyageurs étrangers sont tenus de fournir leurs empreintes digitales aux douanes américaines, en plus d'une photo numérique. Actuellement, 61 millions de personnes sont inscrites au programme. Seuls les Canadiens et les Mexicains en sont exemptés.

Par le projet de règlement présenté devant le Congrès, le secrétaire du DSI, Michael Chertoff, souhaite renforcer la sécurité à la frontière, a-t-il annoncé lors d'une audience du Congrès. On prévoit qu'en tout, un peu plus d'un million de personnes seraient touchées.

Pour l'heure, il n'est pas question de soumettre à la mesure les Canadiens qui traversent la frontière pour leurs vacances, pour magasiner ou pour de courts voyages d'affaires, précise M^me^ Hinkin. « Nous ne les avons pas inclus dans la proposition pour l'instant », dit-elle.

Le but de l'opération est de bâtir une banque de données biométriques qui permette de détecter les indésirables. Le gouvernement américain clame avoir capturé 1100 criminels jusqu'ici grâce à US-VISIT. Ces données peuvent être partagées avec des instances autres que les services frontaliers, comme le FBI et le CIA, a confirmé la porte-parole.

Le gouvernement canadien a 30 jours pour faire connaître ses propositions sur les changements annoncés. L'étude du projet commencera par la suite, et il ne sera pas adopté avant quelques mois.

Pressé par des républicains au sujet de la sécurité de la frontière canadienne, le secrétaire Michael Chertoff n'a eu que de bons mots pour décrire sa relation avec son homologue Stockwell Day, rapporte le *Toronto Star*. Les deux pays ne sont plus des cousins mais des frères, a-t-il dit.

« Il y a un bon échange d'information entre les deux gouvernements et ils savent que la sécurité est l'une de nos priorités », a confirmé M^me^ Leclerc.

L'annonce survient au moment où les deux gouvernements sont en négociation quant à l'obligation pour tous les Canadiens de posséder un passeport pour franchir la frontière des États-Unis par voie de terre. Prévue pour le 1^er^ janvier 2008, l'entrée en vigueur de la mesure pourrait être reportée à 2009. Par contre, les visites par voie maritime ou aérienne seront assujetties à la même obligation dès janvier prochain.



mais j'ai gardé la tête aux études grâce à la formation à distance.

Une vingtaine de programmes et plus de 300 cours

Plus de la moitié sur Internet

- Anthropologie
- Administration
- Agriculture et alimentation
- Informatique
- Science politique
- Théologie
- Etc.

Date limite d'inscription pour l'automne : **18 août 2006**

Inscrivez-vous dès maintenant!

Bureau de la formation à distance
418 656-3202
1 877 785-2825, poste 3202
www.distance.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

3416102A

Vente d'entrepôt du 27 au 30 juillet - de 50% à 70%

Vente d'entrepôt du 27 au 30 juillet

À Mirabel :

12400, De L'Avenir,
Sortie 31
de l'autoroute 15 Nord
Tél. : (450) 435-6046
www.jardindeville.com

JARDIN DE VILLE

3413189

3413186

Nous avons les moyens de vous faire parler.

795 $/mois* Location 39 mois
0 $ de comptant
Transport et préparation inclus

57 999 $**
à l'achat

Pour un temps limité, obtenez 1000 minutes de Téléphonie mains libres OnStar offertes sans frais à la location ou à l'achat d'un véhicule Cadillac 2006◆.

OnStar®



Cadillac STS

Moteur V6 VVT de 3,6 L développant 255 HP • Groupe STS V6 de luxe • Télédéverrouillage automatique et démarrage sans clé • Toit ouvrant • Radio par satellite XM±

Privilèges Cadillac : Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Abonnement de un an au plan Orientation et dépannage de OnStar^MD^

CADILLAC STS

3414282A

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, conditionnelles à l'approbation de crédit de GMAC, réservées aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf STS 2006 (6DW29/1SB/M82/B19/CF5/Q13). Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 39 mois. Transport (1 350 $) et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢ du km après 65 000 km. La première mensualité est exigible à la livraison. 0 $ de dépôt de sécurité. **À l'achat, préparation incluse. Transport (1 350 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. ◆À l'achat ou à la location de modèles Cadillac 2006 neufs ou de démonstration provenant des stocks du concessionnaire livrés entre le 14 juin 2006 et le 31 août 2006 inclusivement, les clients obtiennent une Carte de téléphonie mains libres OnStar de 1000 minutes moyennant des frais supplémentaires de 0,01 $. Les cartes doivent être activées avant le 12 décembre 2006 et seront valables pendant un an suivant la date d'activation. L'abonnement au service OnStar doit être actif pour réclamer et utiliser les minutes. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis. ±Inclus 3 mois d'essai gratuit sans obligation au terme desquels les frais de service s'appliquent. **Pour plus de détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gmcanada.com.**

Un réseau international de pornographie juvénile demantelé en Ontario

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'arrestation d'un Ontarien ayant prétendument obligé une centaine de jeunes filles à s'exhiber sur Internet par l'entremise de cybercaméras devrait sonner le réveil pour les parents qui laissent leur enfant clavarder en ligne, a indiqué hier un spécialiste en sécurité sur Internet.

La Police provinciale de l'Ontario dit avoir démantelé un important réseau international de pornographie juvénile impliquant plus d'une centaine de victimes. Un Ontarien de 21 ans, Mark Gary Bedford, de Kingston, fait face à une série d'accusations dans cette affaire.

Les suspects obligeaient des jeunes filles – certaines âgées d'à peine 9 ans – à s'exhiber sur Internet par le biais de cybercaméras, et menaçaient de les violer, de les battre ou même de les tuer si elles refusaient de coopérer, a expliqué hier, à l'occasion d'un point de presse, le sergent Frank Goldschmidt.

«Je n'ai jamais vu autant de victimes impliquées dans une même affaire, et je peux vous dire que nous recherchons une centaine de victimes», a dit M. Goldschmidt, l'enquêteur supérieur à la section de la pornographie juvénile de la police ontarienne.

Mark Gary Bedford fait face à deux accusations de corruption d'enfants, deux accusations de possession de pornographie juvénile, trois accusations de production de pornographie juvénile, deux accusations de distribution de pornographie juvénile et trois accusations d'extorsion. Les accusations font suite à une enquête de neuf mois menée au Canada et au Royaume-Uni.

«Ce qui est épeurant, c'est que leur identité n'a pas été volée, mais qu'ils ont été piégés par quelqu'un se faisant passer pour leur ami. »

Selon la police, plus d'une quarantaine de filles en Grande-Bretagne et des dizaines d'autres au Canada – notamment à Kingston, Edmonton, Sault Ste. Marie et Ottawa – auraient été agressées.

La police soutient que Mark Gary Bedford aurait utilisé les noms de Marco1812000 et de Supalover666 pour pirater la liste des amis de ses victimes dans leur logiciel de messagerie instantanée.

Le spécialiste en sécurité sur Internet Rick Broadhead a affirmé que ces allégations mettent en lumière une nouvelle façon d'usurper l'identité sur le Web, dont les premières victimes sont des enfants. «Ce qui est épeurant dans ce procédé, c'est que leur identité n'a pas été volée, mais qu'ils ont été piégés par quelqu'un se faisant passer pour leur ami», a dit M. Broadhead.

11 mois pour sollicitation sur Internet

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Bryen Jeffrey, 29 ans, de Beauport, a écopé de 11 mois de prison pour avoir utilisé un ordinateur dans le but d'obtenir des faveurs sexuelles de mineures.

La preuve a révélé que l'accusé a eu 21 conversations avec trois fillettes de 11 et 12 ans et un agent double, par l'entremise d'Internet, entre juillet et novembre 2005. Lors de ces échanges virtuels, il leur proposait des rencontres à caractère sexuel, et dans certains cas, moyennant rétribution. Jeffrey a été arrêté le 8 décembre 2005 dans un café Internet au moment où il communiquait avec une femme, qui était en fait un agent double, en vue d'obtenir des faveurs sexuelles. Il lui offrait alors de la payer pour pouvoir «baiser» avec sa jeune soeur de 8 ans. Il lui proposait à elle personnellement la somme de 20$ pour la toucher et lécher son sexe.

Lors de son arrestation, l'accusé a déclaré aux policiers qu'il ne savait pas s'il aurait été capable de rencontrer les jeunes filles. Il a dit qu'il avait agi par «pulsion, fantasme et plaisir», qu'il n'avait pas les moyens de payer et qu'il avait fait cela pour voir comment les jeunes réagiraient.

Le juge Carol Saint-Cyr a conclu que si l'occasion s'était présentée, l'accusé aurait rencontré les jeunes filles. Il a jugé Bryen Jeffrey coupable d'avoir utilisé un ordinateur pour obtenir des faveurs sexuelles. L'accusé était détenu de façon provisoire depuis son arrestation.

Jeffrey était sur le coup d'une ordonnance lui interdisant de se servir d'un ordinateur. Cette ordonnance a été émise le 1er décembre 2004, lorsqu'il a été condamné à 15 mois de prison pour agression sexuelle et possession de matériel pornographique.

Appel au meurtre contre des Canadiens au Missouri

PRESSE CANADIENNE

Les autorités policières du Missouri, aux États-Unis, ont lancé une enquête sur un appel au meurtre contre des Canadiens lancé par un site Internet d'un groupe raciste.

«Nous avons reçu des lettres provenant du Canada. Nous prenons ces plaintes au sérieux», a dit le chef de police de Kirksville, au Missouri, Jim Hughes.

L'homme qui fait l'objet de cette enquête est un individu connu des policiers, le raciste blanc Alex Linder, qui vit à Kirksville.

La semaine dernière, l'individu avait publié un message sur son site disant que son organisation appuierait l'assassinat du juge Konrad von Finckenstein, de la Cour fédérale canadienne, des membres de la Commission canadienne des droits de la personne et de l'avocat Richard Warman, d'Ottawa.

Fin de Saison
de 15% à 60%
de rabais sur tous
nos équipements de camping, tentes, vélos, accessoires, chaussures et vêtements.
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval (450) 622-2410 • 1 800 997-2410
Hâtez-vous ! Solde en vigueur jusqu'au 6 août 2006
3419193



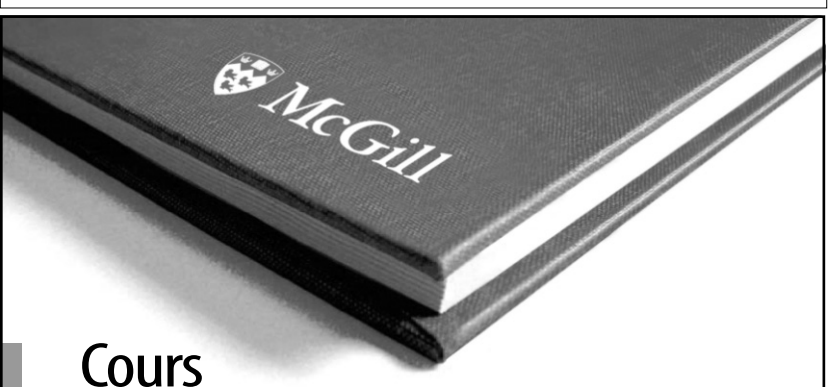
Classe Club
Un monde de privilèges. Demandez-la!
Montréal › Europe
Vols aller-retour
à partir de
Londres 385$
Bruxelles 465$
Madrid 635$
Nantes 655$
Lyon & Nice 655$
à partir de
Toulouse 655$
Paris 695$
Marseille 705$
Rome 735$
Athènes 905$
www.airtransat.com
1 877 655-3948
ou contactez votre agent de voyages
air transat
air vacances
Départs de Montréal. Prix valides par personne, pour les vols aller-retour en classe économique.Taxes et autres frais non inclus. Sièges limités. Les prix en vigueur sont valides au moment de mettre sous presse. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon la disponibilité des sièges au moment de la réservation. Vols effectués par Air Transat. Pour plus de détails, veuillez consulter notre site www.airtransat.com.
3404010

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMIGRATION
975$
490$
RÉDUCTION DES FRAIS RELATIFS AU DROIT DE RÉSIDENCE PERMANENTE
Le gouvernement du Canada a réduit de moitié les frais relatifs au droit de résidence permanente le 3 mai 2006. **Cela signifie que ces frais se chiffrent maintenant à 490 $**.
Si vous êtes un nouvel immigrant, vous pourriez avoir droit à un remboursement si vous avez payé les frais relatifs au droit de résidence permanente de 975 $ et vous n'avez pas obtenu le statut de résident permanent du Canada avant le 3 mai 2006.
Cette réduction s'applique aux immigrants des catégories sociale, humanitaire et économique qui ont obtenu le statut de résident permanent le 3 mai 2006 ou après.
Pour de plus amples renseignements sur les initiatives du gouvernement visant à offrir de nouvelles possibilités aux nouveaux Canadiens, consultez **www.cic.gc.ca** ou composez le
1 888 242-2100 — 1 888 576-8502
Service ATS
Gouvernement du Canada Government of Canada
Canada
3419173A

Cégep du Vieux Montréal
Formation continue
Session d'automne 2006
COURS et PROGRAMMES crédités (soir)
• FORMATION HORS-PROGRAMME
Ces cours s'adressent aux personnes qui désirent s'initier au domaine des arts, du design ou de la photographie sans avoir à s'inscrire dans un programme de DEC ou d'AEC.
• FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE, PROPRE ET COMPLÉMENTAIRE
Anglais, Français, Philosophie, Éducation physique
Cours complémentaires :
Français écrit pour francophone, Cinéma et société, Histoire du cinéma, Initiation au dessin, Langage signé (SLQ), Pensée chinoise
• SCIENCES DE LA NATURE
Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique
• SCIENCES HUMAINES
Anthropologie, Économique, Histoire, Politique, Psychologie, Sociologie, Méthodologie des sciences humaines
• TECHNIQUES DE PRÉVENTION DES INCENDIES
• TECHNIQUES HUMAINES
Éducation à l'enfance
Éducation spécialisée
3405639
Inscriptions : 8 et 9 août 2006
PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE POUR S'INSCRIRE
PAR INTERNET SEULEMENT
http://cvm-rv-formationcontinue.omnivox.ca
Ouverture du système de prise de rendez-vous le mardi 1er août 2006
Attention
Les diplômés du secondaire de juin 1997 et après doivent, en plus de leur DES ou DEP, avoir réussi les cours suivants pour être admis au DEC : Sciences physiques 416 ou 436, Mathématiques 514 ou 426 ou 436 ou 526 ou 536, Anglais et Français de 5e secondaire et Histoire de 4e secondaire ou leurs équivalents.
Documents exigés :
• Preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente avec le certificat de sélection du Québec ou les preuves de résidence au Québec;
• Notes du secondaire et du collégial, s'il y a lieu;
• Extrait de naissance.

Info : (514) 982-3434
www.cvm.qc.ca/formationcontinue
255, rue Ontario Est, local A3.78

L'ARGENT, L'ARGENT OÙ PASSE-T-IL?
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans LA PRESSE



Cours intensif d'anglais
Automne 2006:
du 18 septembre
au 17 novembre
Hiver 2007:
du 15 janvier
au 16 mars

Cours d'anglais à temps partiel
Automne 2006:
du 5 septembre
au 4 décembre
Test de classement:
mardi 8 août à 18h30
mercredi 16 août à 18h30
mardi 22 août à 18h30

Cours d'espagnol à temps partiel
Automne 2006:
du 5 septembre
au 4 décembre
Test de classement:
mercredi 9 août à 18h
mercredi 16 août à 18h

Pour de plus amples renseignements:
www.mcgill.ca/conted
(514) 398-1212

McGill
Centre d'éducation permanente
3411994A

ACTUALITÉS

BOVINS DE PLUS DE 30 MOIS BLOQUÉS À LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE

Un impact mineur sur le secteur de l'élevage

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA— L'Agence canadienne d'inspection des aliments a indiqué hier que les conséquences de la décision des Etats-Unis de repousser la levée de l'interdiction sur l'importation de bovins de plus de 30 mois, seront minimes pour le secteur de l'élevage bovin canadien.

« C'est juste un délai », a dit Francis Lord, le directeur de la santé animale à l'agence, à l'occasion d'une entrevue, vendredi. « Ce n'est pas un problème. Ils veulent seulement s'assurer que tout est pris en compte dans l'analyse de risques », a-t-il ajouté.

Au début du mois, une vache atteinte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été identifiée dans le nord de l'Alberta. L'animal est venu au monde après l'entrée en vigueur d'une réglementation sur les aliments pour animaux, qui devait juguler la propagation de la maladie.

Le département de l'Agriculture des Etats-Unis a annoncé qu'il retardait la réouverture de la frontière aux bovins canadiens de plus de 30 mois, jusqu'à la conclusion de l'enquête relative au dernier cas déclaré de ESB. M. Lord a expliqué que l'enquête menée conjointement par le Canada et les Etats-Unis était sur le point bouclée.

Karen Eggert, une porte-parole du département de l'Agriculture des Etats-Unis, a affirmé que des modifications à la réglementation seront apportées après la conclusion de l'enquête. « Le système de réglementation du Canada protège efficacement les consommateurs et le bétail, alors la sécurité n'est pas en cause » a souligné M^me^ Eggert.

« Il est plus prudent d'attendre que l'enquête conjointe, visant à déterminer comment l'animal a été exposé, soit terminée avant de mettre en place de nouveaux règlements. Puisque c'est le septième cas de ESB au Canada touchant une vache née après l'interdiction relative aux aliments pour animaux de 1997, nous voulons revoir cette loi un petit peu », a-t-elle ajouté.

La plupart des bovins de plus de 30 mois sont voués à la reproduction plutôt qu'au secteur alimentaire. Il s'agit souvent des bovins de race dont la valeur est estimée à plusieurs centaines de milliers de dollars chacun. Ils constituent une composante essentielle dans le secteur de l'élevage bovin canadien. Une organisation d'éleveurs des États-Unis, le R-CALF, a exercé de nombreuses pressions pour en maintenir l'interdiction.

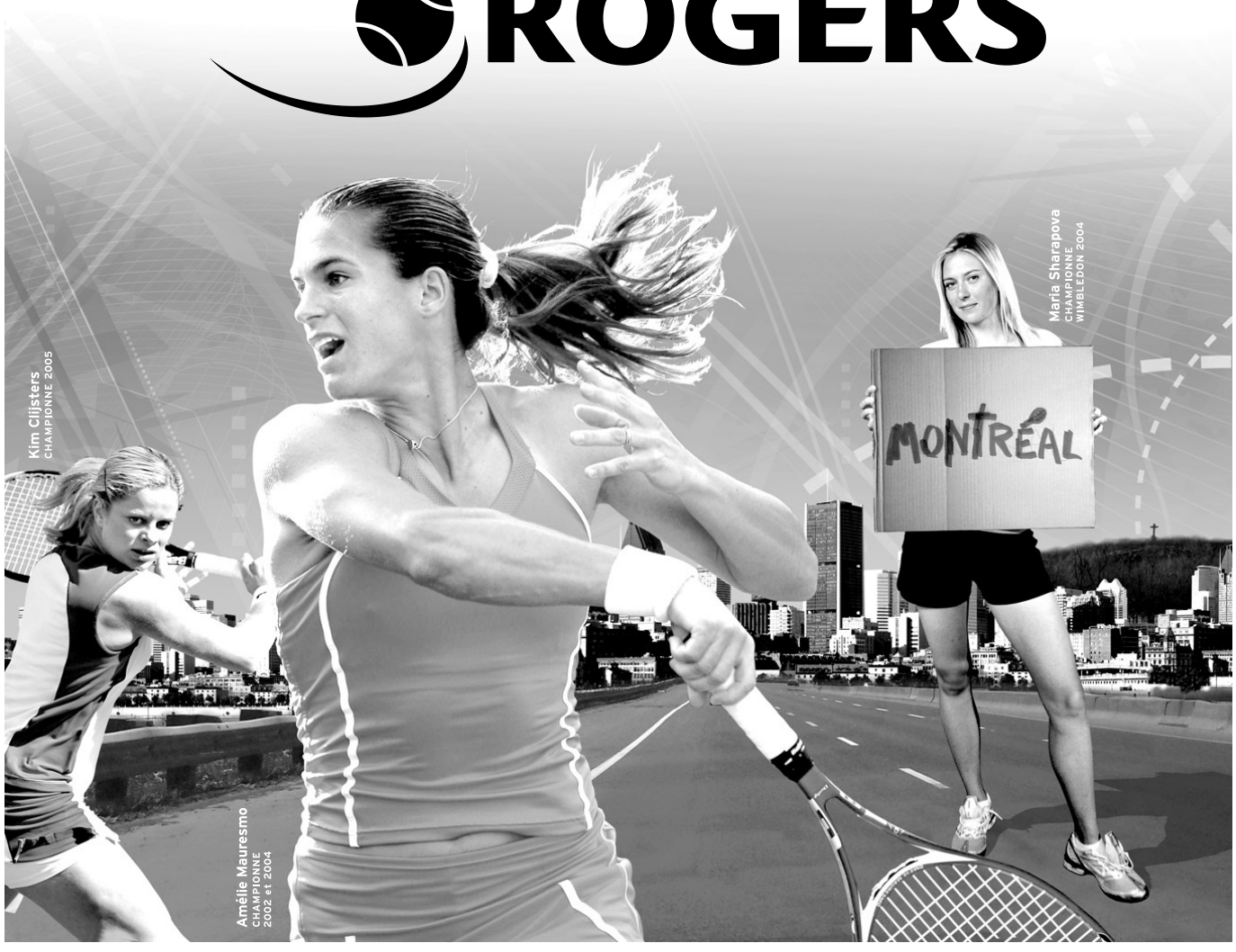
Le premier ministre de la Saskatchewan, Lorne Calvert, a indiqué que des motivations politiques pourraient expliquer le report.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le département de l'Agriculture des États-Unis a annoncé qu'il retardait la réouverture de la frontière aux bovins canadiens de plus de 30 mois, jusqu'à la conclusion de l'enquête relative au dernier cas déclaré de ESB en Alberta.

coupe ROGERS



US OPEN SERIES
TRIP DE FILLES À MONTRÉAL
présentée par
BANQUE NATIONALE

Week-end final à partir de 40$

Sony Ericsson WTA TOUR
MasterCard BANQUE NATIONALE
La carte officielle de la Coupe Rogers

12 au 20 août 2006
STADE UNIPRIX, MONTRÉAL
www.couperogers.com

(514) 273-1515
514-790-1245
1-800-361-4595
ADMISSION.COM
Québec

UN TOURNOI DU CIRCUIT SONY ERICSSON WTA
INDIAN WELLS • MIAMI • CHARLESTON • BERLIN • ROME • SAN DIEGO • **CANADA** • MOSCOU • ZURICH • TOUR CHAMPIONSHIPS LA 2006

ROGERS
3411850
3411830A

Recours collectif concernant un timbre contraceptif

PRESSE CANADIENNE

LONDON, Ontario—Un recours collectif déposé au Canada a été intenté hier contre la compagnie Janssen-Ortho qui commercialise le timbre transdermique contraceptif Ortho Evra.

Selon les avocats des plaignants, Janssen-Ortho a failli à ses obligations d'informer adéquatement les patientes et les médecins que le timbre transdermique Ortho Evra était associé à une augmentation du risque de formation de caillots, d'embolie pulmonaire, d'accident cardiovasculaire, de crise cardiaque ou de thrombose veineuse profonde.

La mise en marché d'Ortho Evra a été approuvée au Canada en 2002. Depuis, les ventes du timbre ont été continuellement en hausse.

Déjà en novembre 2005, le Secrétariat aux produits alimentaires et pharmaceutiques des États-Unis (FDA) avait annoncé que des modifications seraient apportées à l'étiquetage du timbre, afin d'y inclure un avis en caractère gras pour informer que la quantité d'estrogène absorbée par la peau est supérieure à celle des contraceptifs oraux réguliers, ce qui accroît le risque de formation de caillots.

De son côté, Santé Canada publiait en mars 2006 un avis dans lequel il disait examiner les résultats de deux études sur les risques d'effets secondaires sérieux du timbre contraceptif. Les résidantes du Québec ayant utilisé l'Ortho Evra sont encouragées à visiter le site www.classaction.ca.

Éoliennes : Cap-Chat n'a eu que du vent

CAP-CHAT—La municipalité de Cap-Chat estime avoir joué à la souris de laboratoire en 1998 en devenant le cobaye de l'industrie éolienne. Aujourd'hui, elle estime n'avoir pas reçu suffisamment en compensation pour sa participation au projet.

Tout en se disant toujours favorable au développement éolien, le maire Judes Landry estime que les promesses de la société Axor, qui a construit les éoliennes, ont filé comme le vent. « Les éoliennes ont mis Cap-Chat sur la map, dit le maire Landry. Mais pour les redevances, c'est nul. Nous avons signé un contrat ferme de 25 ans et il en reste encore 15. Nous sommes coincés. »

Cap-Chat et Matane ont obtenu une part égale des 24 000$ qu'a payé Axor en 2005 pour exploiter l'énergie éolienne sur leur territoire. C'est moins de 200$ par tour. Les contrats actuels, comme celui récemment signé à Mont-Louis, à 60 km à l'est, vont accorder 2000$ par éolienne par année. «Nous pensions que ça allait nous apporter des usines de fabrication de composantes éoliennes et des emplois. Ces usines-là, la compagnie les a construites à Matane et à Gaspé. Cap-Chat n'a eu que les vire-vent», déplore le maire. PC

ÉTATS-UNIS

La canicule fait au moins 69 morts en Californie

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — La canicule historique qui s'est abattue pendant deux semaines en Californie a coûté la vie à 69 personnes, et les autorités estiment que 57 autres décès pourraient y être liés.

Sur ces personnes, 88 sont des hommes et 38 des femmes. La victime la plus âgée avait 95 ans, la plus jeune 20 ans.

Ces statistiques courent depuis le 14 juillet et incluent, selon le bureau des services d'urgence du gouverneur, trois immigrés clandestins, morts dans le comté de San Diego après avoir traversé illégalement la frontière mexicaine.

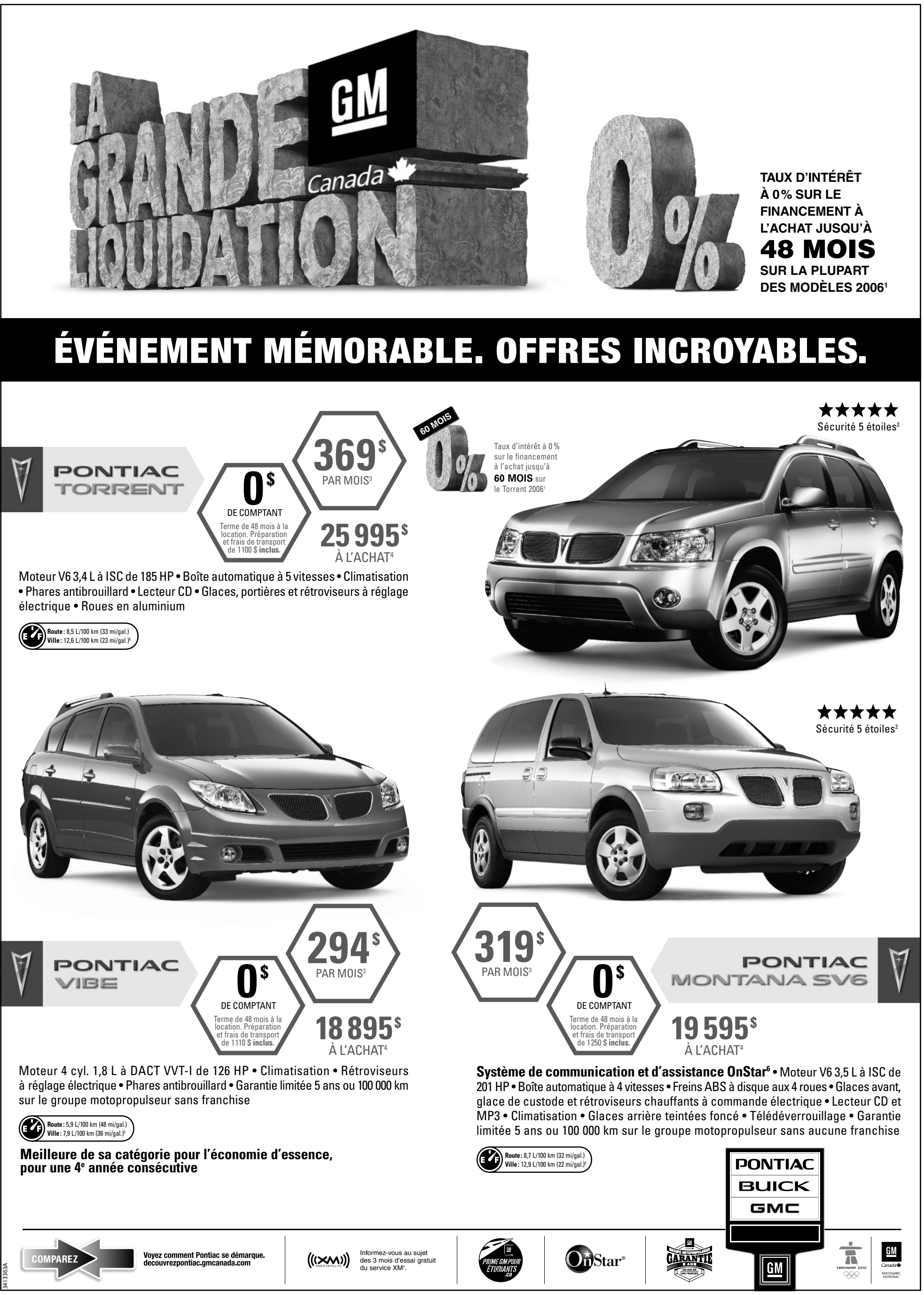
Mais le consulat du Mexique et les gardes-frontières ont indiqué à l'AFP mercredi que quatre immigrés étaient décédés.

La Californie, où vit un Américain sur huit, a été touchée par une vague de chaleur qui a pris une forme extrême entre samedi et lundi derniers, la température ayant dépassé les 40 degrés Celsius en plusieurs endroits et atteignant même 48 degrés samedi à l'ouest de Los Angeles, un record pour la région.



PHOTO JUSTIN SULLIVAN, GETTY IMAGES

Les autorités californiennes ont affirmé que la canicule des derniers jours était du jamais vu depuis 57 ans.



JOUR 17 LE PROCHE-ORIENT EN GUERRE

Graham estime la stratégie israélienne dangereuse

NATHAËLLE MORISSETTE

La réplique israélienne est politiquement dangereuse et risque de mettre en péril le processus de paix au Moyen-Orient, estime le chef libéral Bill Graham.

Refusant de condamner les attaques militaires israéliennes en territoire libanais, M. Graham admet toutefois du bout des lèvres qu'il n'endosse pas la stratégie d'Israël. « Je ne parle pas en termes militaires, mais je dis que la réplique israélienne, la stratégie à long terme pour la paix au Moyen-Orient, est politiquement dangereuse et contre-productive », a déclaré hier le chef libéral au cours d'une entrevue accordée à *La Presse*.

« On ne peut pas se prononcer sur chaque bombe, a-t-il poursuivi. Mais franchement, je crois que le bombardement de l'aéroport de Beyrouth était une erreur parce que c'est un établissement civil. »

Depuis le début de la crise libanaise, le premier ministre Stephen Harper refuse de critiquer Israël. Il a d'ailleurs déjà qualifié les attaques israéliennes de réponse « mesurée ». La position adoptée par Ottawa inquiète au plus haut point M. Graham, qui reproche au premier ministre de suivre aveuglément les États-Unis.

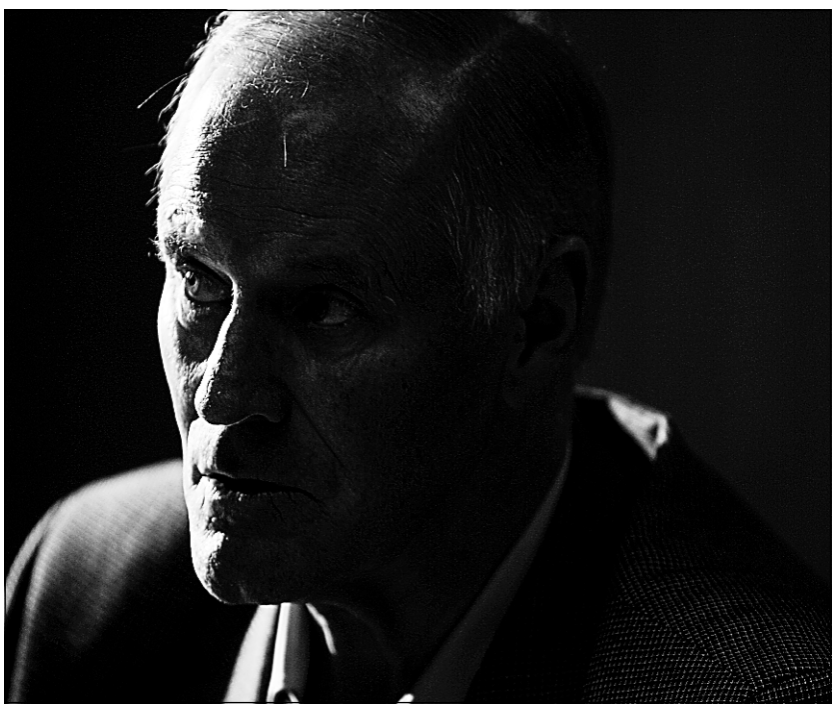


PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Le chef de l'opposition libérale a qualifié Stephen Harper de « porteur de bagage intellectuel » de Condoleezza Rice.

« Ce que M. Harper a fait, c'est répéter ce que la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice dit. Pourquoi aller à des conférences internationales si vous n'êtes qu'un porteur de bagage intellectuel pour M^me^ Rice? s'insurge-t-il. Le Canada doit absolument avoir un rôle différent. »

Par ailleurs, le chef libéral a profité de son passage à *La Presse* pour critiquer différentes décisions prises par le gouvernement Harper au cours des derniers mois, notamment en ce qui concerne l'entente sur le bois d'œuvre conclue avec les États-Unis.

La survie du gouvernement Harper risque d'ailleurs d'être menacée à la reprise des travaux parlementaires, puisqu'on tiendra un vote de confiance portant sur l'accord mettant fin au conflit du bois d'œuvre. Les libéraux et les néo-démocrates pourraient voter contre l'entente. Les deux partis dénoncent le fait que les Américains garderont, en vertu de cette entente, 1 milliard des 5,3 milliards de dollars que les compagnies canadiennes ont versés en droits compensateurs.

Bill Graham se dit prêt à aller en élections à propos de cette question, même si les libéraux sont en pleine course à la direction. « Nous sommes prêts à voter contre l'accord sur le bois d'œuvre si, à notre avis, il n'y a pas de règlement satisfaisant, a-t-il soutenu. Nous devons accepter les conséquences de ça. Si nous décidons de façon collective avec le caucus qu'il fait prendre ce risque-là, on va prendre le risque. »

Harper a nui au Canada, affirme Duceppe

Le premier ministre Stephen Harper doit revenir à une position plus équilibrée concernant le conflit en cours au Proche-Orient, afin que le Canada puisse continuer à jouer son rôle traditionnel de médiateur dans la région, a dit hier le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

En affirmant que l'offensive israélienne au Liban est « mesurée », M. Harper a démontré sa méconnaissance de la situation internationale, a-t-il affirmé. Selon le chef bloquiste, M. Harper a porté atteinte à la tradition de neutralité du Canada dans la région.

M. Duceppe a rappelé que depuis le passage à la tête du gouvernement du libéral Lester B. Pearson, dans les années 1960, les efforts diplomatiques canadiens avaient permis de faire du Canada « un joueur respecté dans l'établissement de la paix dans le monde ».

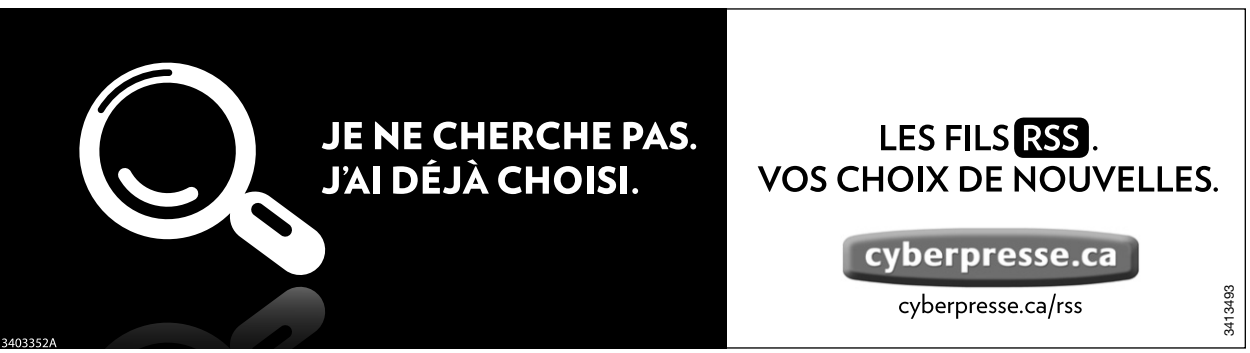
M. Duceppe a affirmé que le Bloc, le NPD et les libéraux avaient l'intention de profiter d'une réunion du comité parlementaire des Affaires étrangères, mardi, pour faire entendre raison aux conservateurs. Le chef bloquiste a aussi dénoncé la confusion entourant l'opération d'évacuation des ressortissants canadiens au Liban.

PC









LE TOUR DU GLOBE

IRAN
Sanctions en vue

Le Conseil de sécurité envisagera de prendre des sanctions contre l'Iran s'il ne se conforme pas d'ici au 31 août à l'exigence de la communauté internationale qu'il cesse ses activités d'enrichissement d'uranium, ont annoncé hier les ambassadeurs américain et russe à l'ONU. Un projet de résolution en ce sens, résultant d'un accord entre les cinq « Grands » dotés du droit de veto (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) et l'Allemagne devait être mis en circulation au Conseil dans la journée, dans l'optique d'un vote au cours des prochains jours, a indiqué à la presse l'ambassadeur des États-Unis, John Bolton. Hier, le ministre des Affaires étrangères de l'Iran a dit à Kuala Lumpur que le gouvernement est prêt à négocier et qu'il regarde de très près les offres des pays occidentaux pour en finir avec la dispute.
d'après AFP, AP

SOMALIE
Assassinat politique

Un membre du Parlement somalien a été assassiné hier alors qu'il quittait une mosquée de Baidoa. L'assassinat a causé une émeute dans les rues. La foule réclamait un « gouvernement qui peut restaurer la loi et l'ordre ». Le meurtre du législateur est le second du genre à survenir cette semaine. L'Administration somalienne semble impuissante devant un groupe de militants islamistes, présumés proches d'Al-Qaeda, qui ont pris le contrôle de la capitale et d'une partie de la Somalie occidentale.
d'après AFP

IRAK
Une mosquée explose

Une bombe placée près d'une mosquée sunnite et un centre jeunesse a explosé hier lors de la traditionnelle prière du vendredi, tuant quatre personnes et en blessant neuf autres. L'explosion a eu lieu alors que les fidèles commençaient à quitter la mosquée al-Ali al-Aadhim, située dans le sud-est du Liban. Au moment de l'incident, une interdiction de circuler en voiture de quatre heures était en vigueur. Les policiers espéraient que cette interdiction temporaire allait calmer les attaques sectaires dans la capitale.
d'après AP

TURQUIE
Explosion suspecte

Une explosion d'origine encore indéterminée est survenue hier soir devant une banque à Izmir, une ville portuaire de l'ouest de la Turquie, faisant au moins quatre blessés, a rapporté l'agence de presse Anatolie. Le gouverneur d'Izmir, Oguz Kagan Köksal, cité par Anatolie, a affirmé qu'une enquête était en cours pour établir la présence ou non d'explosif sur le site, et qu'il était trop tôt pour évoquer un attentat. Plusieurs mouvements clandestins armés kurdes et d'extrême gauche sont actifs à Izmir. Le mouvement séparatiste kurde des Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK) a revendiqué depuis le début de l'année 11 attentats dans des zones urbaines de l'ouest de la Turquie, dont un à Izmir, qui ont fait au total neuf morts et près de 140 blessés.
d'après AFP

Le Congo est prêt pour les élections, dit l'ONU



PHOTO JEROME DELAY, AP

Fin de campagne électorale hier pour ces partisans du président Joseph Kabila, en vue des élections de demain. « Ce ne sera pas parfait », mais la République démocratique du Congo (RDC, Congo-Kinshasa) semble prête pour les élections législatives et présidentielle de demain malgré les violences survenues jeudi, a estimé hier Ross Mountain, coordinateur des Nations unies sur place. « Il y aura des problèmes », a-t-il déclaré depuis Kinshasa, mais malgré les violences du rassemblement de jeudi dans la capitale, qui auraient fait jusqu'à sept morts, la campagne pour le premier scrutin démocratique depuis l'indépendance en 1960 s'est globalement déroulée de façon correcte, et les incidents n'ont pas dégénéré. On dénombre 33 candidats à la présidence, 9700 candidats pour les 500 sièges parlementaires. M. Mountain a précisé que la formation des 50 000 responsables électoraux s'était achevée la semaine dernière, et qu'ils seraient rejoints par 48 700 assesseurs et autres observateurs onusiens ou internationaux dans les 12 000 bureaux de vote du vaste pays.



Laval : 3155, Jules-Brillant • Saint-Laurent : 4940, Ch. Bois-Franc • Longueuil : 848, Trans-Canada
Gatineau : 1201, boulevard St-Joseph • Québec : 5237, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest
Visitez nos salles de montre • www.zytco.com • 1-800-361-9232

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-07-28

LOTTO SUPER 7 : 03 11 12 20 27 33 37 — 22 compl.

la Mini : 994355

Numéro complet	50 000 $	5 premiers	1 000 $
5 derniers	5 000 $	4 premiers	100 $
4 derniers	250 $	3 premiers	10 $
3 derniers	25 $		
2 derniers	5 $		

Banco : 01 04 10 11 29 31 32 33 34 36 42 46 48 49 55 59 60 61 63 66

La Québécoise : 3 252 — 4 4758

Astro : Jour 08 - Mois SEPTEMBRE - Année 15 - Signe BÉLIER

Extra 8198939 500 000 $* *décomposable dans les deux sens.

Lotto 649 : CE SOIR GROS LOT DE $8,000,000

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

GRANGE
MEUBLES FRANÇAIS HAUT DE GAMME
VENTE



25% SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE
VENTE JUSQU' AU 5 AOUT 2006
625 AV. DU PRÉSIDENT KENNEDY
AU COIN DE LA RUE UNION
Profitez de nos escauptes supplimentaires sur nas modèles de plancher.
Non applicable sur marchandises déjà en commande, et sur les produits AGA.
514.843.7686 www.grange.fr
3418001
3418000A

JOUR 17 LE PROCHE-ORIENT EN GUERRE

Le Hezbollah frappe plus loin en Israël

La situation humanitaire s'aggrave dans le sud du Liban

CHARLES CÔTÉ

Alors que la situation humanitaire s'aggravait dans le sud du Liban, les milices du Hezbollah ont frappé plus profondément que jamais en territoire israélien, hier.

Des missiles d'un nouveau genre ont atteint la ville israélienne d'Afoula, à 50 kilomètres au sud de la frontière libanaise. Et pour la première fois depuis le début du conflit le 12 juillet, le « Parti de Dieu » chiite a revendiqué l'attaque. Selon les termes d'un communiqué émis par le bras armé du mouvement, la frappe d'Afoula, qui n'a fait ni mort ni blessé, « inaugure une nouvelle étape dans la confrontation ».

De son côté, l'armée israélienne a tué 18 combattants du Hezbollah et au moins six civils, hier. Quatre sont morts quand leur immeuble a été touché par un raid aérien nocturne, à Tyr, sur la côte. L'aviation israélienne a en outre mené une soixantaine de raids sur des villages de la Békaa, dans l'est du pays.

Les chars d'assaut et avions israéliens ont largué plus de 300 bombes et obus sur le secteur de Bint Jbeil, tout près de l'endroit où le Hezbollah a enlevé deux soldats israéliens le 12 juillet, provoquant le conflit. L'armée israélienne a ordonné aux habitants du secteur de fuir.

Les missiles qui ont frappé Afoula étaient des Khaibar I, selon le Hezbollah – un nom inconnu jusqu'ici. Mais selon des sources israéliennes, ce serait plutôt des missiles Zelsol-1 ou des roquettes de type Fajr-5, tous deux de fabrication iranienne. Dans l'un ou l'autre de ces cas, ce serait la première fois que le Hezbollah utilise cette arme. L'Iran a de nouveau nié hier apporter un soutien militaire au Hezbollah.

Selon la police israélienne, cinq têtes contenant chacune 100 kilos d'explosifs ont frappé Afoula, sans toutefois faire de victime ni de blessé. Le Hezbollah a aussi continué de lancer ses missiles Katioucha – une centaine encore hier, qui ont fait trois blessés israéliens.

Au même moment, le Hezbollah recevait l'appui politique de la Russie. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré hier que « tous les accords » sur le Liban « doivent être coordonnés avec les principales forces au Liban, y compris le Hezbollah en tant qu'organisation représentée au Parlement et au gouvernement libanais. »

Retrait de l'ONU

La situation humanitaire, quant à elle, devient de plus en plus préoccupante. Et il y aura des témoins en moins: l'ONU a annoncé hier qu'elle retirait ses 50 observateurs de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). La décision survient trois jours après la destruction par des missiles guidés israéliens de l'un des quatre postes de la mission et la mort de quatre Casques bleus, dont le Canadien Paeta Hess-von Kruedener.

« Il n'y a pas de véritable accès pour l'aide humanitaire vers le sud, et la communauté internationale s'illusionne en évoquant des corridors humanitaires. »

Hier à New York, un haut responsable de l'ONU a demandé une trêve humanitaire de 72 heures pour évacuer les blessés et acheminer des vivres et des médicaments dans la zone de conflit.

Le coordonnateur des affaires humanitaires de l'ONU, Jan Egeland, a indiqué qu'il avait fait cette proposition devant le Conseil de sécurité et qu'il allait contacter les autorités israéliennes et le Hezbollah pour obtenir cette trêve. M. Egeland a ajouté que le conflit avait déjà tué 600 civils, dont un tiers d'enfants.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a jugé hier « inacceptable » la situation de quelque 1,4 million de civils bloqués par le conflit dans le sud du Liban.

« Les forces israéliennes doivent faire bien davantage pour respecter, protéger et épargner les civils au cours des opérations militaires », a déclaré le directeur des opérations du CICR, Pierre Kraehenbuehl. Hier, un convoi de la Croix-Rouge a distribué vivres et médicaments à Rmeich, où 30 000 réfugiés sont bloqués. Le CICR a aussi réitéré sa condamnation des attaques du Hezbollah sur des villes du nord d'Israël.

Les antennes canadiennes de quatre grandes agences internationales d'aide humanitaire ont aussi lancé un cri d'alarme, hier. Elles affirment être submergées par une demande croissante d'aide humanitaire. Environ 600 000 personnes ont été forcées de quitter leur maison à cause de la violence.

« On nous a promis que des couloirs humanitaires seraient établis, mais nous avons besoin d'une action immédiate et d'une garantie, dit Michel Verret, directeur exécutif par intérim d'Oxfam-Québec. Le Canada doit insister pour obtenir un couloir sécuritaire pour les approvisionnements et les travailleurs humanitaires au Moyen-Orient. »

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a estimé hier que les promesses d'Israël d'autoriser des couloirs humanitaires dans le sud du Liban étaient illusoires, précisant que des roquettes étaient tombées près de leurs équipes sur le terrain deux jours de suite.

« En fait, il n'y a pas de véritable accès pour l'aide humanitaire vers le sud, et la communauté internationale s'illusionne en évoquant des corridors humanitaires », a déclaré Christopher Stokes, de MSF, à des journalistes.

– Avec AFP et AP



PHOTO NASSER NASSER, ASSOCIATED PRESS

La situation humanitaire ne cesse de se détériorer dans le sud du Liban. Hier, une unité française de l'ONU a évacué des centaines de villageois en direction de Tyr, pendant que le flot de déplacés ne cessait de grossir du côté de la ville de Sidon, au sud.

Le « plan » Bush-Blair pour la paix

BUSH-BLAIR
suite de la page A1

Le président a fait cette déclaration en réponse à une question sur la colère croissante du monde arabe face à l'offensive israélienne.

Sur le Liban comme sur l'Irak, le premier ministre Blair a tenu le même discours que le chef de la Maison-Blanche, au grand dam des Britanniques, qui désapprouvent largement sa position sur la crise libanaise.

« Je salue vraiment le voyage de la secrétaire d'État Rice » au Proche-Orient, a-t-il dit après sa rencontre avec le président. « Elle aura avec elle un paquet de propositions afin d'obtenir un accord du gouvernement d'Israël et du gouvernement du Liban sur ce qui est nécessaire de faire pour arrêter cette crise. »

La secrétaire d'État américaine retournera au Proche-Orient aujourd'hui. Elle arrivera de Malaisie, s'étant rendue en Asie du Sud-Est après son passage au Liban et en Israël lundi et mardi.

« Ses instructions sont de travailler avec Israël et le Liban à une résolution acceptable pour le Conseil de sécurité de l'ONU, que nous pourrions présenter la semaine prochaine », a dit le président Bush.

Selon le quotidien britannique *The Guardian*, le plan Bush-Blair doit se déployer en deux temps: « Israël et le Liban accepteraient un cessez-le-feu, et une force multinationale réduite se déploierait à leur frontière, permettant le retrait » de l'armée israélienne du Liban. « Dans un second temps, une force internationale de 10 000 à 20 000 hommes serait chargée de mettre en oeuvre la résolution 1559 de l'ONU sur le désarmement des milices chiites du Hezbollah. »

En conférence de presse, le président américain a affirmé que la force internationale devait être déployée « rapidement ». Le premier ministre britannique a cependant précisé que « les conditions doivent être réunies pour que cela se produise ».

Et de préciser: « Cela peut seulement marcher si le Hezbollah est prêt à accepter que cela marche. »

Au même moment, à New York, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a invité les pays prêts à participer à la force multinationale à se réunir lundi au siège de l'organisme.

« Le temps est venu de nous tourner réellement vers l'action et de prendre des mesures concrètes pour aider les belligérants et les victimes pris au piège au milieu des combats », a-t-il dit.

À Paris, le président Jacques Chirac a pour sa part confirmé l'intention de son pays de faire circuler un projet de résolution à l'ONU réclamant entre autres mesures un cessez-le-feu immédiat au Liban.

Le « plan » du duo Bush-Blair ne sera donc pas le seul à l'étude la semaine prochaine à l'ONU. La France voudra sans doute jouer un rôle important dans les négociations au Conseil de sécurité, non seulement sur la question du cessez-le-feu, mais également sur le mandat, la composition et le calendrier d'une force multinationale au Liban, dont elle serait prête à prendre le commandement.

Au rythme où les négociations se déroulent normalement au Conseil de sécurité, il pourrait s'écouler des semaines avant qu'une résolution soit approuvée.

L'Iran et la Syrie

En attendant, le duo Bush-Blair a lancé un avertissement aux pourvoyeurs du Hezbollah, l'Iran et la Syrie.

S'ils refusent de se montrer « des membres responsables de la communauté internationale », les deux pays « feront face au risque de confrontation croissante », a déclaré le premier ministre britannique.

« Cela ne veut pas dire que nous insistons pour qu'ils changent de gouvernement ou même de système de gouvernement. Cela signifie que l'Iran et la Syrie doivent cesser de soutenir le terrorisme. Cela signifie qu'au lieu d'essayer d'empêcher le gouvernement irakien démocratiquement élu de remplir son mandat, ils doivent le laisser remplir son mandat. »

De son côté, le président Bush a accusé l'Iran et la Syrie de se servir du Hezbollah « pour stopper la progression de la paix et de la démocratie » au Proche-Orient.

« Ils ne vont pas réussir », a-t-il dit.

JOUR 17 LE PROCHE-ORIENT EN GUERRE

Dernier navire canadien attendu à Chypre

CHARLES CÔTÉ

Le dernier navire transportant des Canadiens fuyant le Liban doit quitter Beyrouth aujourd'hui. Le gouvernement met ainsi fin à la plus grande opération d'évacuation de l'histoire canadienne.

Hier, sur l'avant-dernier voyage, 1005 personnes, dont une majorité de Canadiens mais aussi bon nombre d'étrangers, se sont embarquées à destination de Chypre.

Au total, l'opération aura permis le rapatriement de 12 500 personnes, ont indiqué hier lors d'une conférence téléphonique des hauts responsables du gouvernement canadien. Seuls les États-Unis ont évacué plus de gens.

Cela a impliqué 29 traversées en bateau et 44 vols. Les responsables n'étaient pas en mesure hier de chiffrer le coût de l'opération.

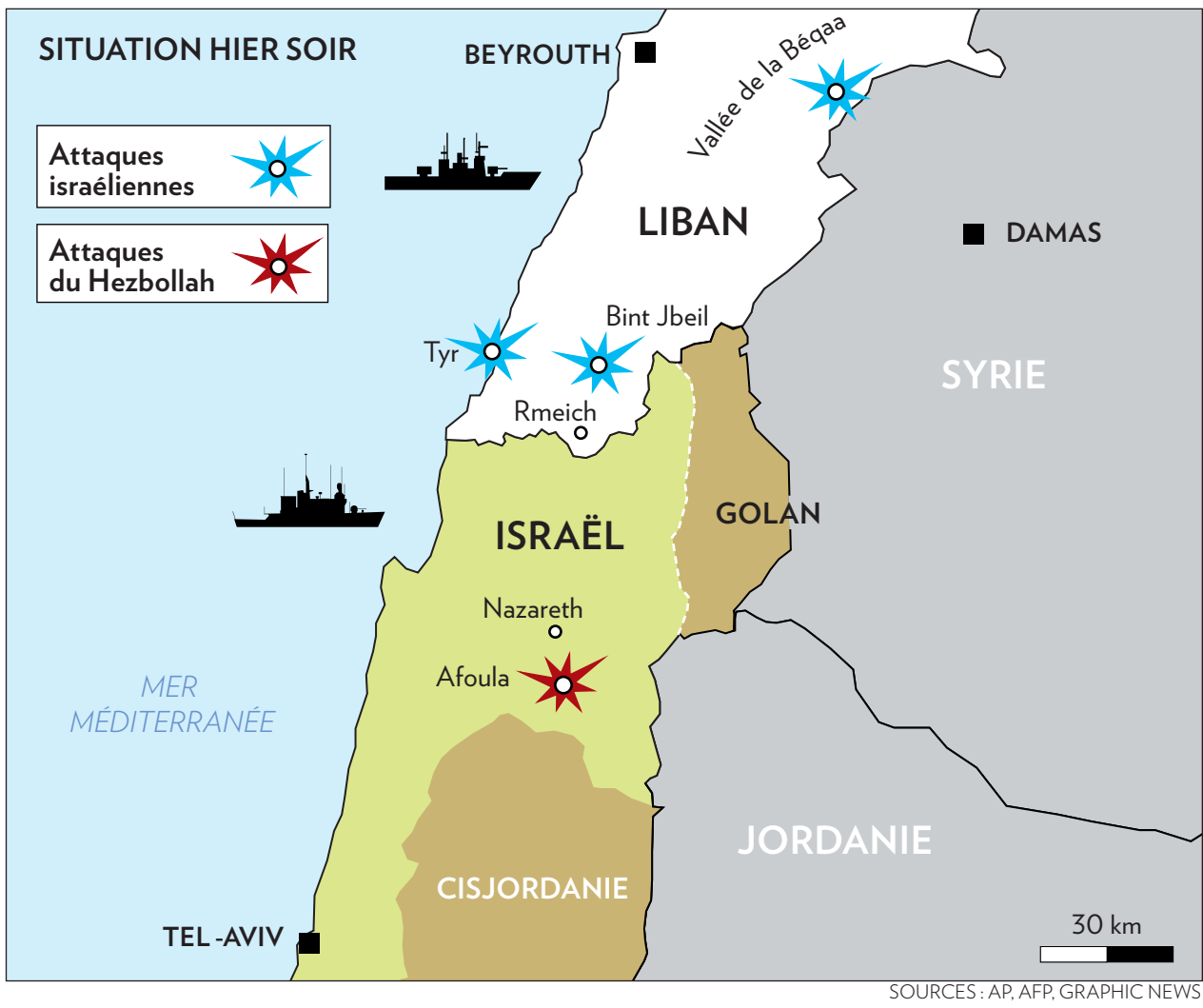
Hier, le ministère des Affaires étrangères a reconnu qu'il restait des Canadiens coincés au Liban. « Nous continuerons à chercher des moyens d'aider les Canadiens qui le désirent à quitter ce pays », a dit un des responsables.

Le Canada va se tenir prêt à d'autres éventualités. « Il se peut que la situation s'aggrave et que plus de gens veuillent quitter », a-t-il ajouté. Il a lancé une invitation plus précise aux Canadiens qui se trouvent toujours dans la vallée de la Bekaa de se rendre aujourd'hui à Beyrouth s'ils veulent être évacués.

Ottawa a aussi annoncé une contribution de 5 millions à un fonds d'urgence des Nations unies lancé lundi.

D'autres pays mettaient aussi fin aujourd'hui à leurs évacuations de masse. La France a embarqué hier 2000 personnes sur quatre navires de guerre. Au total, 10 500 personnes, dont 8500 Français, ont quitté le Liban avec la marine française. « La situation sur place est très volatile et nous nous tenons prêts à assurer d'autres opérations si nécessaire », a indiqué le porte-parole de l'opération française.

Avec l'AFP



SOURCES : AP, AFP, GRAPHIC NEWS

HYUNDAI

VOICI LES NOUVEAUX MEMBRES DE LA FAMILLE HYUNDAI.



PDSF : 25 995 $** pour le GL
Modèle GLS V6 montré

Le tout nouveau **Santa Fe 2007**

Moteur V6 de 2,7 L à DACT et CVVT de 185 chevaux • Freins antiblocage ABS • Contrôle électronique de la stabilité (ESC) et antipatinage • 6 coussins gonflables de série (deux frontaux, latéraux et rideaux latéraux) • Climatiseur • Jantes de 16 po en alliage d'aluminium • Radio AM/FM/CD/MP3 et 6 haut-parleurs • Glaces et verrouillage électriques • Porte-bagage au toit • Sièges pour 7 passagers en options◊

OFFRE 'PRÊT-À-PARTIR'
LOUEZ À PARTIR DE
365 $* à 6,1 %
par mois/60 mois
Frais de livraison et de destination inclus.
0 $
de comptant.
de dépôt de sécurité.

2,9 % FINANCEMENT À L'ACHAT†
JUSQU'À 36 MOIS



PRIX OR 2006
1er CHOIX SÉCURITÉ
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

PDSF : 29 995 $** pour la GL
Modèle GLS montré

La toute nouvelle **Entourage 2007**

Moteur V6 de 3,8 L de 242 chevaux • Freins antiblocage ABS • 6 coussins gonflables de série (deux frontaux, latéraux et rideaux latéraux) • Banquette de 3e rangée escamotable Hyundai Hideaway^MD • Freins à disque aux 4 roues • Climatiseur • Télédéverrouillage avec alarme • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants électriques • Tapis protecteurs (première et deuxième rangées) • Gagnante du prix 1er Choix Sécurité Or de l'IIHS

OFFRE 'PRÊT-À-PARTIR'
LOUEZ À PARTIR DE
387 $* à 3,4 %
par mois/60 mois
Frais de livraison et de destination inclus.
0 $
de comptant.
de dépôt de sécurité.

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†
JUSQU'À 36 MOIS

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

hyundaicanada.com

HYUNDAI Va de l'avant^MC

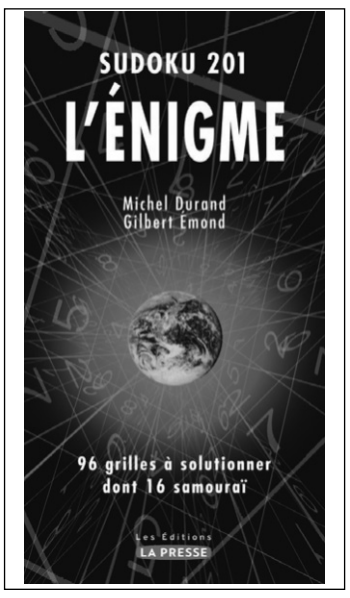
Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada, une filiale de Hyundai Motor America. **PDSF des Santa Fe GL/Entourage GL 2007 de 25 995 $/29 995 $. PDSF des Santa Fe GLS/Entourage GLS 2007 montrés: 35 995 $/35 695 . Frais de livraison et de destination (1545 $/1545 $), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. *Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs Santa Fe GL/Entourage GL 2007: taux d'intérêt annuel de financement à la location de 6,1 %/3,4 %. Mensualités de 365 $/387 $ pour 60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Frais de livraison et de destination (1545 $/1545 $) et frais d'acquisition de location (350 $) inclus dans les offres de location. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement (RDPRM/PPSA – 50 $) et toutes taxes applicables en sus des offres de location. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. †Taux annuel de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai de 2,9 %/0 % jusqu'à 36/36 mois pour tous les modèles neufs Santa Fe/Entourage 2007. Exemple de financement : 15 000 $ à un taux annuel de 2,9 %/0 % équivaut à des mensualités de 435,56 $/416,67 $ pour 36 mois. Coût de prêt de 680,07 $/0,00 $ pour une obligation totale de 15 680,07 $/15 000,00 $. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 31 juillet 2006 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails. ◊ Sièges pour 7 passagers livrables sur les modèles GLS seulement. †† La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

3413805A

JOUR 17 LE PROCHE-ORIENT EN GUERRE

L'ARGENT, L'ARGENT OÙ PASSE-T-IL?
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans LA PRESSE

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE



Les Éditions LA PRESSE

EN JUILLET,
cinquante gagnants mériteront le livre
SUDOKU 201 L'ÉNIGME
et un t-shirt *La Presse*.

3414216A

À SURVEILLER
DIMANCHE

Le cri de l'opportunisme

L'appel aux armes d'Al-Qaeda est un cadeau empoisonné pour le Hezbollah



LAURA-JULIE PERREAULT
ANALYSE

Imaginez que vous êtes le garçon le plus dur de votre quartier. On tremble devant vous. Un jour, un autre garçon que vous dénigrez depuis des années épate la galerie grâce à un coup d'éclat. Que faites-vous? Vous prétendez qu'il fait partie de votre gang.

La règle ne s'applique pas qu'aux guerres de ruelles. Le numéro deux d'Al-Qaeda, Ayman Al-Zawahiri, l'a mise au goût de la politique internationale quand, après deux semaines de silence, il a soudainement demandé jeudi à tous les musulmans qui soutiennent le jihad (guerre sainte) de se joindre à la bataille contre « les sionistes et les croisés ». Lire Israël et ses alliés, parmi lesquels figure le Canada.

Voix discordantes

Coup de pouce au Hezbollah, qui se bat contre une armée mieux équipée que ses milices? Pas vraiment. Le Hezbollah n'a rien demandé à Al-Qaeda.

Si dans les années 90 les deux organisations ont collaboré dans le contexte de camps d'entraînement au Soudan, elles se font en fait la vie dure depuis des années. Leur animosité repose sur le conflit opposant les musulmans chiites aux musulmans sunnites depuis l'an 680. À la mort du prophète Mahomet, les musulmans se sont en effet livré une guerre fratricide de succession qui s'est terminée par un schisme, qui perdure encore aujourd'hui.

De mouvance wahhabite sunnite, les idéologues d'Al-Qaeda ne se sont jamais gênés pour dénoncer le Hezbollah, une organisation chiite qu'on dit proche de l'Iran. Aux fidèles qui leur demandaient s'ils pouvaient prier pour le Hezbollah lors des assauts israéliens, les idéologues, par le biais de sites Internet, leur ordonnaient de s'en abstenir.

Si dans les années 90 les deux organisations ont collaboré dans le contexte de camps d'entraînement au Soudan, elles se font en fait la vie dure depuis des années.

Leur théorie est la suivante: les chiites sont des « infidèles » comme tous les non-musulmans. Ils ont pour objectif de rétablir un grand empire perse au Moyen-Orient et éventuellement dans le monde, mettant du coup en péril les sunnites, pourtant largement majoritaires dans le monde musulman.

Le Hezbollah a toujours bien rendu sa hargne à Al-Qaeda. Le leader du mouvement chiite a dénoncé les attentats du 11 septembre 2001 et a critiqué le recours à la décapitation d'otages civils en Irak. Selon le cheikh Hassan Nasrallah, chef spirituel du Hezbollah, les méthodes d'Al-Qaeda font peu de bien aux musulmans du monde entier.

Le Hezbollah n'est cependant pas en froid avec toutes les organisations sunnites du Moyen-Orient. Ses relations avec le Hamas palestinien et les Frères musulmans d'Égypte sont bonnes. Mais sa haine du réseau terroriste wahhabite a décuplé depuis que les dirigeants d'Al-Qaeda ont donné le feu vert à l'assassinat de chiites en Irak et à la désacralisation de lieux saints.

Dans ce contexte, qu'est-ce qui pousse Al-Qaeda à offrir indirectement son aide au Hezbollah? Réponse: le vent qui tourne.

Au début du conflit israélo-libanais, plusieurs leaders arabes dénonçaient l'enlèvement de soldats israéliens par le Hezbollah, accusant ce dernier de mettre en péril la sécurité des Libanais. La réplique musclée d'Israël, qui dure maintenant depuis plus de deux semaines, a toutefois ramené la faveur de la rue arabe dans le camp des milices chiites. Des manifestations de soutien ont eu lieu dans plusieurs villes du Moyen-Orient, dont une au Caire, centre névralgique de l'islam sunnite.

Devant un tel soutien, Al-Qaeda ne pouvait plus se contenter d'être spectateur. Le Hezbollah lui a volé le spectacle, le réseau de ben Laden veut maintenant rappeler à tous qu'il pèse lourd dans la balance du jihad.

LITIGE EN VALEURS MOBILIÈRES RELATIF À NORTEL I

AVIS SOMMAIRE DU RÈGLEMENT PROPOSÉ, DE L'AUTORISATION DES RECOURS CANADIENS, DES REQUÊTES RELATIVES AUX HONORAIRES D'AVOCATS ET DES AUDIENCES SUR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE DU RÈGLEMENT

LE PRÉSENT AVIS PEUT AFFECTER VOS DROITS. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

À TOUTES LES PERSONNES OU ENTITÉS QUI ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE CORPORATION NORTEL NETWORKS (« NORTEL ») OU DES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ORDINAIRES DE NORTEL OU QUI ONT VENDU DES OPTIONS DE VENTE D'ACTIONS ORDINAIRES DE NORTEL (COLLECTIVEMENT, LES « TITRES DE NORTEL ») AU COURS DE LA PÉRIODE ALLANT DU 24 OCTOBRE 2000 AU 15 FÉVRIER 2001 INCLUSIVEMENT (LA « PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS »), INCLUANT MAIS NON LIMITÉ AUX PERSONNES QUI ONT NÉGOCIÉ DES TITRES DE NORTEL À LA BOURSE DE NEW YORK OU À LA BOURSE DE TORONTO.

AVIS DU RÈGLEMENT PROPOSÉ

Le présent Avis sommaire s'adresse à tous les Membres des Groupes décrits ci-après et est donné aux termes de la règle 23 des *Federal Rules of Civil Procedure* des États-Unis et des diverses lois provinciales canadiennes qui régissent les recours collectifs. Le Règlement proposé est décrit plus amplement dans l' « Avis d'autorisations au Canada et de règlements proposés de recours collectifs, de requêtes relatives aux honoraires d'avocats et d'audiences sur le caractère équitable du Règlement (l'Avis relatif à Nortel I) » (l'« Avis détaillé »), qui est en voie d'être posté aux Membres des Groupes connus. Si vous n'avez pas encore reçu un exemplaire de l'Avis détaillé, vous devriez en demander un à l'Administrateur des réclamations dont l'adresse figure ci-après, à la rubrique intitulée « Pour obtenir de plus amples renseignements ».

En bref, le présent Avis sommaire vous informe, entre autres choses, d'un règlement proposé des recours collectifs suivants aux États-Unis et au Canada :

- *In Re Nortel Networks Corp. Securities Litigation*, Consolidated Civil Action N° 2001-CV-1855 (RMB) devant la District Court des États-Unis du Southern District de New York (le « Tribunal de New York ») (le « Recours américain »);
- *Frohlinger c. Nortel Networks Corporation et al.,* N° 02-CL-4605 devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario (le « Tribunal de l'Ontario ») (le « Recours national de l'Ontario »);
- *Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec c. Corporation Nortel Networks,* N° 500-06-000126-017 devant la Cour supérieure du Québec (le « Tribunal du Québec ») (le « Recours du Québec »);
- *Jeffery et al. c. Nortel Networks Corporation et al.*, N° S015159 devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique (le « Tribunal de la Colombie-Britannique ») (le « Recours de la Colombie-Britannique ») .

Le Recours national de l'Ontario, le Recours du Québec et le Recours de la Colombie-Britannique sont collectivement appelés les « Recours canadiens relatifs à Nortel I ». Le Recours américain et les Recours canadiens relatifs à Nortel I sont collectivement appelés les « Recours relatifs à Nortel I ».

MODALITÉS DU RÈGLEMENT PROPOSÉ

Le Règlement prévoit une indemnité globale se composant d'une somme en espèces d'environ 438 667 428 $ et de 314 333 875 actions ordinaires de Nortel au profit des Membres des Groupes. En outre, Nortel adoptera certaines mesures destinées à améliorer son système de gouvernance. Le Règlement résout les poursuites relatives au fait que Nortel aurait fourni ou non aux investisseurs des informations fausses ou trompeuses sur ses bénéfices historiques et futurs pendant la Période visée par le recours. Le Règlement doit toutefois être approuvé par les Cours dans le cadre des Recours relatifs à Nortel I et de certains recours connexes à l'encontre de Nortel aux États-Unis et au Canada (les « Recours relatifs à Nortel II »), qui font l'objet d'un avis distinct. Le Règlement doit en outre être approuvé par certains organismes de réglementation. Le Règlement constitue la résolution complète et définitive des réclamations et des causes d'action soulevées par les Membres des Groupes dans le cadre des Recours relatifs à Nortel I et qui sont comprises dans le Règlement.

AVIS D'AUTORISATION DES GROUPES

Le Recours américain a été autorisé en 2004 à titre de recours collectif pour le compte de personnes et d'entités, quel que soit leur lieu de résidence, qui ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou qui ont vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 octobre 2000 au 15 février 2001, inclusivement, et qui ont subi des dommages de ce fait, incluant mais non limité aux personnes ou entités qui ont négocié des titres de Nortel à la Bourse de New York ou à la Bourse de Toronto (le « Groupe global des États-Unis »).

Les Recours canadiens relatifs à Nortel I ont été autorisés à des fins de règlement pour le compte des Membres des Groupes canadiens. Le Tribunal de l'Ontario, le Tribunal du Québec et le Tribunal de la Colombie-Britannique ont autorisé les Groupes suivants à des fins de règlement :

- Groupe national de l'Ontario : toutes les personnes et entités, sauf les membres du Groupe du Québec ou du Groupe de la Colombie-Britannique, qui, résidant alors au Canada, ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou ont vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 octobre 2000 au 15 février 2001, inclusivement.
- Groupe du Québec : toutes les personnes physiques qui, résidant alors au Québec, ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 octobre 2000 au 15 février 2001, inclusivement.
- Groupe de la Colombie-Britannique : toutes les personnes ou entités qui, résidant alors en Colombie-Britannique, ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 octobre 2000 au 15 février 2001, inclusivement.

Tel qu'il est décrit dans l'Avis détaillé, certaines personnes et entités sont exclues des Groupes indiqués ci-dessus.

EXCLUSION DU GROUPE

Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes, vous serez lié par les modalités du Règlement, s'il est approuvé, et vous ne pourrez pas intenter une autre réclamation ou poursuite à l'encontre des défendeurs relativement aux allégations soulevées dans les Recours relatifs à Nortel I, à moins que vous ne décidiez de vous en exclure (l'« exclusion »). Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes et souhaitez vous exclure du Règlement, vous devez présenter une demande d'exclusion écrite. La demande d'exclusion ne sera valide que si elle indique le nom et l'adresse de la personne ou de l'entité demandant l'exclusion, si elle énonce expressément que cette personne ou entité demande d'être exclue des Groupes et si elle est signée par cette personne ou entité. Les demandes d'exclusion doivent être postées à l'adresse suivante :

Litige en valeurs mobilières Nortel I : Exclusions
Att : The Garden City Group, Inc., Administrateur des réclamations, P.O. Box 9000 #6445
Merrick, NY 11566-9000

Si vous avez déjà demandé d'être exclu du Groupe global des États-Unis et n'êtes pas membre de l'un ou l'autre des Groupes autorisés dans les Recours canadiens, vous êtes déjà exclu du Règlement et ne pouvez recevoir aucune somme d'argent ou action ordinaire de Nortel dans le cadre du Règlement.

Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes autorisés dans les Recours canadiens et que vous aviez déjà demandé d'être exclu du Groupe global des États-Unis dans le cadre du Recours américain, vous pouvez (i) présenter une Preuve de réclamation et participer au Règlement ou (ii) vous exclure des Groupes autorisés dans les Recours canadiens et être exclu du Règlement. Si vous ne faites rien, vous ferez partie des Groupes autorisés dans le cadre des Recours canadiens et serez lié par le Règlement, mais vous ne recevrez pas d'argent ni d'actions ordinaires de Nortel.

Les demandes d'exclusion ne prendront effet que si elles sont postées au plus tard **le mardi, 19 septembre 2006**, le cachet de la poste en faisant foi. Si vous vous excluez des Groupes, vous ne serez pas lié par un jugement ou une autre ordonnance rendu dans le cadre des Recours relatifs à Nortel I, vous ne pourrez participer au Règlement et vous conserverez tous vos droits à l'encontre des défendeurs. Ne faites pas de demande d'exclusion si vous souhaitez participer au Règlement.

AVIS D'AUDIENCES SUR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE DU RÈGLEMENT ET SON APPROBATION

Tel qu'il a été noté précédemment, le Règlement ne prendra effet que s'il est approuvé par le Tribunal de New York, le Tribunal de l'Ontario, le Tribunal du Québec et le Tribunal de la Colombie-Britannique, qui doivent tous être satisfaits que le Règlement est juste, raisonnable, adéquat et dans l'intérêt des Membres des Groupes. Les Tribunaux respectifs ont fixé les Audiences sur le caractère équitable et d'approbation du Règlement aux dates suivantes :

- dans le cadre du Recours américain : **le 26 octobre 2006 à 13 h 00**, à la District Court des États-Unis du Southern District de New York, Daniel Patrick Moynihan United States Courthouse, salle 12A, au 500 Pearl Street, New York, NY;
- dans le cadre du Recours national de l'Ontario : **le 6 novembre 2006 à 10h 00**, à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, au 361, University Avenue, Toronto (Ontario);
- dans le cadre du Recours du Québec : **le 16 novembre 2006 à 9 h 30**, à la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, au 1, Notre-Dame Est, Montréal (Québec);
- dans le cadre du Recours de la Colombie-Britannique : **le 27 novembre 2006 à 10 h 00**, à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, au 800, Smithe Street, Vancouver (Colombie-Britannique).

Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes et que vous ne vous opposez pas au Règlement, vous n'avez pas à vous présenter aux Audiences sur le caractère équitable du Règlement et son approbation pour donner votre approbation. Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes et désirez présenter des observations sur les modalités du Règlement ou vous y opposer, vous devez envoyer votre nom, votre adresse et une brève description des motifs de votre opposition aux Tribunaux appropriés, tel qu'il est indiqué dans l'Avis détaillé avant **le mardi, 19 septembre 2006**. Vous aurez le droit de vous présenter aux Audiences sur le caractère équitable du Règlement et son approbation et d'y être entendu si vous le désirez.

À l'Audience sur le caractère équitable du Règlement, les avocats des Demandeurs demanderont aux Tribunaux de chaque juridiction de rendre des ordonnances leur attribuant des honoraires et le remboursement des frais engagés dans le cadre des Recours relatifs à Nortel I.

PREUVE DE RÉCLAMATION REQUISE AUX FINS DE LA PARTICIPATION AU PRODUIT DU RÈGLEMENT

Pour recevoir quelque partie que ce soit de l'argent ou des actions ordinaires de Nortel qui font partie du Règlement, vous devez présenter une Preuve de réclamation au plus tard **le lundi, 20 novembre 2006**. Vous pouvez obtenir une Preuve de réclamation en communiquant avec l'Administrateur des réclamations, à l'adresse indiquée ci-après.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Si vous n'avez pas encore reçu l'Avis détaillé et la Preuve de réclamation imprimés, vous pouvez en obtenir des exemplaires en communiquant avec l'Administrateur des réclamations. Comme aucun autre avis ne sera envoyé directement aux Membres des Groupes, vous devriez vous tenir informé de l'évolution du dossier en communiquant régulièrement avec l'Administrateur des réclamations à l'adresse ou en accédant au site Web suivants :

Règlement du litige en valeurs mobilières Nortel I
Att : The Garden City Group, Inc., Administrateur des réclamations
P.O. Box 9000 #6446, Merrick, NY 11566-9000
1 (866) 881-7495 (sans frais)
www.nortelsecuritieslitigation.com

Si le présent Avis sommaire diffère de l'Avis détaillé, ce dernier aura préséance.

AVOCATS DES DEMANDEURS

Dans le cadre du Recours américain : les avocats du Demandeur principal sont George A. Bauer III, Milberg Weiss Bershad & Schulman LLP, One Pennsylvania Plaza, New York, New York 10119-0165; ou Murray Gold, Koskie Minsky LLP, 20, Queen Street West, bureau 900, Toronto (Ontario) M5H 3R3. Certains aspects concernant Milberg Weiss Bershad & Schulman LLP sont décrits dans l'avis long.

Dans le cadre du Recours national de l'Ontario : les avocats du Groupe national de l'Ontario sont Joel P. Rochon, Rochon Genova LLP, 121, Richmond Street West, bureau 900, Toronto (Ontario) M5H 2K1.

Dans le cadre du Recours du Québec : les avocats du Groupe du Québec sont Daniel Belleau, Belleau Lapointe, S.A., 306, Place D'Youville, B-10, Montréal (Québec) H2Y 2B6.

Dans le cadre du Recours de la Colombie-Britannique : les avocats du Groupe de la Colombie-Britannique sont David Klein, Klein Lyons, 1333, West Broadway, bureau 1100, Vancouver (Colombie-Britannique) V6H 4C1.

Le présent Avis sommaire a été approuvé par la District Court des États-Unis du Southern District de New York, la Cour supérieure de justice de l'Ontario, la Cour supérieure du Québec et la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

3418794A

Un Pérou à gauche, façon Lula plutôt que Chavez

AGENCE FRANCE-PRESSE

LIMA — Le social-démocrate Alan Garcia, 57 ans, a pris hier la présidence du Pérou en se fixant comme priorité la lutte contre la pauvreté, mais sur une ligne plus proche du président brésilien Lula que du président vénézuélien Chavez, bête noire des États-Unis en Amérique latine.

Le successeur d'Alejandro Toledo a prêté serment hier midi au Congrès, en présence de plus d'une dizaine de chefs d'État, dignitaires et dirigeants latino-américains, américains et européens, comme le prince Felipe, héritier de la couronne espagnole.

M. Garcia qui, après sa première présidence (1985-1990), avait laissé un pays à l'économie exsangue (inflation de 7,6%) et aux prises avec la guérilla du Sentier lumineux, a affirmé pendant sa campagne qu'il avait changé et mûri.

Dans un long message à la nation, il a promis de maintenir le cap de la croissance (5 à 7 % ces cinq dernières années) en garantissant les investissements étrangers et privés qui ont permis le développement de l'agro-alimentaire, des mines, du tourisme et du textile.

Mais il a vivement critiqué l'administration sortante pour avoir abandonné à leur sort les 13 millions de Péruviens pauvres, dont cinq millions de miséreux.

Donner l'exemple

L'État devra être le premier à donner l'exemple en luttant contre la corruption et en mettant fin à la « frivolité » de l'exécutif, en réduisant notamment les salaires du président, des ministres, parlementaires et fonctionnaires, a-t-il dit.

Outre un renforcement de l'aide aux couches défavorisées, il a promis l'accès aux soins pour tous et une amélioration sensible du système éducatif.

Politiquement, M. Garcia a indiqué au journal français *Le Monde* se sentir dans la « même ligne de pensée » que Lula et la Chilienne Michelle Bachelet, mais « éloigné » du président vénézuélien Hugo Chavez. Ce dernier parrainait son rival du deuxième tour, l'officier en retraite Ollanta Humala, dont le programme de nationalisations inquiétait les milieux économiques.

Pour M. Garcia, Chili et Brésil mènent une politique de gauche qui « profite des flux commerciaux internationaux pour faire avancer la justice sociale et créer plus d'emplois dans le pays ». « L'optique vénézuélienne » revient, selon lui, à « suivre les idées « soixante-huitardes » et à croire qu'un pays peut se développer (...) en rejetant les flux du commerce mondiaux. »

Son gouvernement, placé sous la houlette de Jorge del Castillo, son bras droit au sein du parti présidentiel APRA, est composé en majorité de personnalités indépendantes, plutôt conservatrices, et comptera six femmes ministres sur 15 portefeuilles.

Le ministre de la Défense est Allan Wagner, actuel secrétaire général de la Communauté andine des nations. Le ministère de l'Intérieur a été attribué à la neurologue Pilar Mazetti, chargée de la Santé dans le gouvernement sortant.

Le ministre de l'Économie et des Finances est Luis Carranza, un économiste néolibéral, vice-ministre dans l'exécutif sortant.

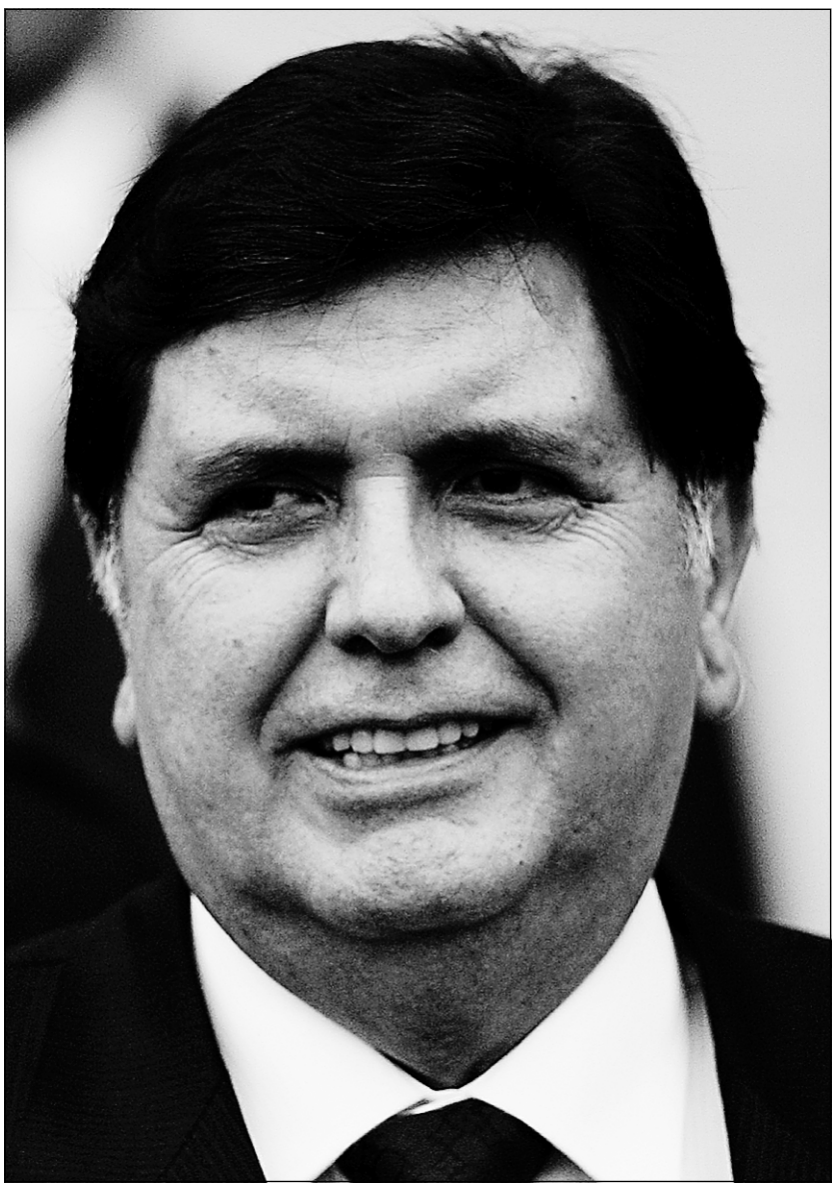
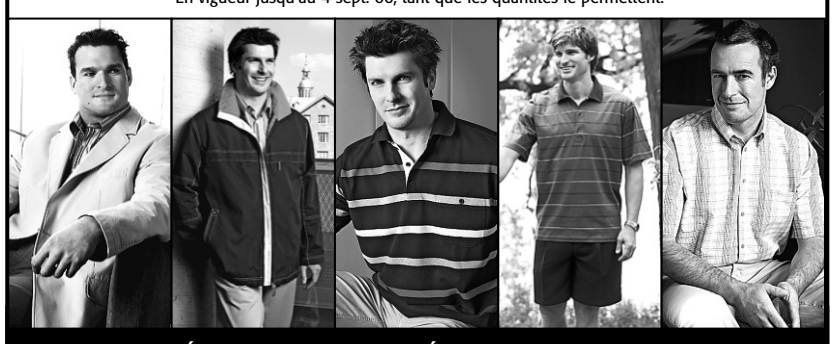


PHOTO MARIANA BAZO, REUTERS

Le nouveau président du Pérou, Alan Garcia, lors de son investiture hier à Lima.

SOLDE
FIN DE SAISON
Bovet
JUSQU'À 60%* de RABAIS
sur les collections printemps-été
*En vigueur jusqu'au 4 sept. 06, tant que les quantités le permettent.



■ 4475, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST, MONTRÉAL
■ COMPLEXE DESJARDINS ■ CENTRE ROCKLAND ■ CARREFOUR LAVAL
■ GALERIES JOLIETTE ■ FAIRVIEW POINTE-CLAIRE ■ PLACE ROSEMÈRE
■ PROMENADES ST-BRUNO ■ MAIL CHAMPLAIN
3417507A

LITIGE EN VALEURS MOBILIÈRES RELATIF À NORTEL II

AVIS SOMMAIRE DU RÈGLEMENT PROPOSÉ, DE L'AUTORISATION DES RECOURS CANADIENS, DES REQUÊTES RELATIVES AUX HONORAIRES D'AVOCATS ET DES AUDIENCES SUR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE DU RÈGLEMENT

LE PRÉSENT AVIS PEUT AFFECTER VOS DROITS. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

À TOUTES LES PERSONNES OU ENTITÉS QUI ONT ACHETÉ DES ACTIONS ORDINAIRES DE CORPORATION NORTEL NETWORKS (« NORTEL ») OU DES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ORDINAIRES DE NORTEL OU QUI ONT VENDU DES OPTIONS DE VENTE D'ACTIONS ORDINAIRES DE NORTEL (COLLECTIVEMENT, LES « TITRES DE NORTEL ») AU COURS DE LA PÉRIODE ALLANT DU 24 AVRIL 2003 AU 27 AVRIL 2004 INCLUSIVEMENT (LA « PÉRIODE VISÉE PAR LE RECOURS »), INCLUANT MAIS NON LIMITÉ AUX PERSONNES QUI ONT NÉGOCIÉ DES TITRES DE NORTEL À LA BOURSE DE NEW YORK OU À LA BOURSE DE TORONTO.

AVIS DU RÈGLEMENT PROPOSÉ

Le présent Avis sommaire s'adresse à tous les Membres des Groupes décrits ci-après et est donné aux termes de la règle 23 des *Federal Rules of Civil Procedure* des États-Unis et des diverses lois provinciales canadiennes qui régissent les recours collectifs. Le Règlement proposé est décrit plus amplement dans l'« Avis d'instance et d'autorisations de recours collectifs et de règlements proposés, de requêtes relatives aux honoraires d'avocats et d'audiences sur le caractère équitable du règlement (l'Avis relatif à Nortel II) » (l'« Avis détaillé »), qui est en voie d'être posté aux Membres des Groupes connus. Si vous n'avez pas encore reçu un exemplaire de l'Avis détaillé, vous devriez en demander un à l'Administrateur des réclamations dont l'adresse figure ci-après, à la rubrique intitulée « Pour obtenir de plus amples renseignements ».

En bref, le présent Avis sommaire vous informe, entre autres choses, d'un règlement proposé des recours collectifs suivants aux États-Unis et au Canada :

- *In Re Nortel Networks Corp. Securities Litigation*, Master File N° 04 Civ. 2115 (LAP) devant la District Court des États-Unis du Southern District de New York (le « Tribunal de New York ») (le « Recours américain »);
- *Gallardi c. Nortel Networks Corporation*, N° 05-CV-285606CP devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario (le « Tribunal de l'Ontario ») (le « Recours national de l'Ontario »);
- *Skarstedt c. Corporation Nortel Networks*, N° 500-06-000277-059 devant la Cour supérieure du Québec, District de Montréal (le « Tribunal du Québec ») (le « Recours du Québec »).

Le Recours national de l'Ontario et le Recours du Québec sont collectivement appelés les « Recours canadiens relatifs à Nortel II ». Le Recours américain et les Recours canadiens relatifs à Nortel II sont collectivement appelés les « Recours relatifs à Nortel II ».

MODALITÉS DU RÈGLEMENT PROPOSÉ

Le Règlement prévoit une indemnité globale se composant d'une somme en espèces d'environ 370 157 418 $ et de 314 333 875 actions ordinaires de Nortel au profit des Membres des Groupes. En outre, Nortel adoptera certaines mesures destinées à améliorer son système de gouvernance. Le Règlement résout les poursuites relatives au fait que Nortel aurait fourni ou non aux investisseurs des informations fausses ou trompeuses sur ses bénéfices historiques et futurs pendant la Période visée par le recours. Le Règlement doit toutefois être approuvé par les Cours dans le cadre des Recours relatifs à Nortel II et de certains recours connexes à l'encontre de Nortel aux États-Unis et au Canada (les « Recours relatifs à Nortel I »), qui font l'objet d'un avis distinct. Le Règlement doit en outre être approuvé par certains organismes de réglementation. Le Règlement constitue la résolution complète et définitive des réclamations et des causes d'action soulevées par les Membres des Groupes dans le cadre des Recours relatifs à Nortel II et qui sont comprises dans le Règlement.

AVIS D'AUTORISATION DES GROUPES

Le Recours américain a été autorisé aux fins du Règlement à titre de recours collectif pour le compte de personnes et d'entités, quel que soit leur lieu de résidence, qui ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou qui ont vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 avril 2003 au 27 avril 2004, inclusivement, et qui ont subi des dommages de ce fait, incluant mais non limité aux personnes ou entités qui ont négocié des titres de Nortel à la Bourse de New York ou à la Bourse de Toronto (le « Groupe global des États-Unis »).

Les Recours canadiens relatifs à Nortel II ont également été autorisés à des fins de règlement pour le compte des Membres des Groupes canadiens. Le Tribunal de l'Ontario et le Tribunal du Québec ont autorisé les Groupes suivants à des fins de règlement :

- Groupe national de l'Ontario : toutes les personnes et entités, sauf les membres du Groupe du Québec, qui, résidant alors au Canada, ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou ont vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 avril 2003 au 27 avril 2004, inclusivement.
- Groupe du Québec : toutes les personnes et entités, ces dernières ayant moins de 50 personnes, qui, résidant alors au Québec, ont acheté des actions ordinaires de Nortel ou des options d'achat d'actions ordinaires de Nortel ou vendu des options de vente d'actions ordinaires de Nortel au cours de la période allant du 24 avril 2003 au 27 avril 2004, inclusivement.

Tel qu'il est décrit dans l'Avis détaillé, certaines personnes et entités sont exclues des Groupes indiqués ci-dessus.

EXCLUSION DU GROUPE

Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes, vous serez lié par les modalités du Règlement, s'il est approuvé, et vous ne pourrez pas intenter une autre réclamation ou poursuite à l'encontre des défendeurs relativement aux allégations soulevées dans les Recours relatifs à Nortel II, à moins que vous ne décidiez de vous en exclure (l'« exclusion »). Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes et souhaitez vous exclure du Règlement, vous devez présenter une demande d'exclusion écrite. La demande d'exclusion ne sera valide que si elle indique le nom et l'adresse de la personne ou de l'entité demandant l'exclusion, si elle énonce expressément que cette personne ou entité demande d'être exclue des Groupes et si elle est signée par cette personne ou entité. Les demandes d'exclusion doivent être postées à l'adresse suivante :

Litige en valeurs mobilières Nortel II: Exclusions
Att : The Garden City Group, Inc., Administrateur des réclamations
P.O Box 9083, Dublin, OH 43017-0983

Les demandes d'exclusion ne prendront effet que si elles sont postées au plus tard **le mardi, 19 septembre 2006**, le cachet de la poste en faisant foi. Si vous vous excluez des Groupes, vous ne serez pas lié par un jugement ou une autre ordonnance rendu dans le cadre des Recours relatifs à Nortel II, vous ne pourrez pas participer au Règlement et vous conserverez tous vos droits à l'encontre des défendeurs. Ne faites pas de demande d'exclusion si vous souhaitez participer au Règlement.

AVIS D'AUDIENCES SUR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE DU RÈGLEMENT ET SON APPROBATION

Tel qu'il a été noté précédemment, le Règlement ne prendra effet que s'il est approuvé par le Tribunal de New York, le Tribunal de l'Ontario et le Tribunal du Québec, qui doivent tous être satisfaits que le Règlement est juste, raisonnable, adéquat et dans l'intérêt des Membres des Groupes. Les Tribunaux respectifs ont fixé les Audiences sur le caractère équitable et d'approbation du Règlement aux dates suivantes :

- dans le cadre du Recours américain : **le 26 octobre 2006 à 13 h 00**, à la District Court des États-Unis du Southern District de New York, Daniel Patrick Moynihan United States Courthouse, salle 12A, au 500 Pearl Street, New York, NY;
- dans le cadre du Recours national de l'Ontario : **le 6 novembre 2006 à 10 h 00**, à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, au 361, University Avenue, Toronto (Ontario);
- dans le cadre du Recours du Québec : **le 16 novembre 2006 à 9 h 30**, à la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, au 1, Notre-Dame Est, Montréal (Québec);

Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes et que vous ne vous opposez pas au Règlement, vous n'avez pas à vous présenter aux Audiences sur le caractère équitable du Règlement et son approbation pour donner votre approbation. Si vous êtes membre de l'un ou l'autre des Groupes et désirez présenter des observations sur les modalités du Règlement ou vous y opposer, vous devez envoyer votre nom, votre adresse et une brève description des motifs de votre opposition aux Tribunaux appropriés, tel qu'il est indiqué dans l'Avis détaillé avant **le mardi, 19 septembre 2006**. Vous aurez le droit de vous présenter aux Audiences sur le caractère équitable du Règlement et son approbation et d'y être entendu si vous le désirez.

À l'Audience sur le caractère équitable du Règlement, les avocats des Demandeurs demanderont aux Tribunaux de chaque juridiction de rendre des ordonnances leur attribuant des honoraires et le remboursement des frais engagés dans le cadre des Recours relatifs à Nortel II.

PREUVE DE RÉCLAMATION REQUISE AUX FINS DE LA PARTICIPATION AU PRODUIT DU RÈGLEMENT

Pour recevoir quelque partie que ce soit de l'argent ou des actions ordinaires de Nortel qui font partie du Règlement, vous devez présenter une Preuve de réclamation au plus tard **le lundi, 20 novembre 2006**. Vous pouvez obtenir une Preuve de réclamation en communiquant avec l'Administrateur des réclamations, à l'adresse indiquée ci-après.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Si vous n'avez pas encore reçu l'Avis détaillé et la Preuve de réclamation imprimés, vous pouvez en obtenir des exemplaires en communiquant avec l'Administrateur des réclamations. Comme aucun autre avis ne sera envoyé directement aux Membres des Groupes, vous devriez vous tenir informé de l'évolution du dossier en communiquant régulièrement avec l'Administrateur des réclamations à l'adresse ou en accédant au site Web suivants :

Règlement du litige relatif aux valeurs mobilières Nortel II
Att : The Garden City Group, Inc., Administrateur des réclamations
P.O. Box 9082, Dublin, OH 43017-0982
1 (866) 881-7495
www.nortelsecuritieslitigation.com

Si le présent Avis sommaire diffère de l'Avis détaillé, ce dernier aura préséance.

AVOCATS DES DEMANDEURS

Dans le cadre du Recours américain : les avocats du Demandeur principal sont Jeffrey N. Leibell, Bernstein Litowitz Berger & Grossmann LLP, 1285 Avenue of the Americas, New York, New York 10019.

Dans le cadre du Recours national de l'Ontario : les avocats du Groupe national de l'Ontario sont Joel P. Rochon, Rochon Genova LLP, 121, Richmond Street West, bureau 900, Toronto (Ontario) M5H 2K1.

Dans le cadre du Recours du Québec : les avocats du Groupe du Québec sont Philippe H. Trudel, Trudel & Johnston, 85, rue de la Commune Est, 3e Étage, Montréal, Québec H2Y 1J1.

Le présent Avis sommaire a été approuvé par la District Court des États-Unis du Southern District de New York, la Cour supérieure de justice de l'Ontario et la Cour supérieure du Québec.

3418795A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

La vie



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Dans son discours d'acceptation du prix Nobel de la paix en 1994, le premier ministre d'Israël de l'époque, Yitzhak Rabin, avait insisté sur le devoir des gouvernements d'honorer ce que l'Homme a de plus précieux : la vie. « Les cimetières militaires qu'on trouve partout dans le monde témoignent en silence de l'échec des chefs d'État de respecter le caractère sacré de la vie », avait déclaré M. Rabin, un an avant d'être assassiné.

C'est parce que la vie humaine est sacrée que la riposte d'Israël aux attentats commis par le Hezbollah, riposte qui aurait fait jusqu'ici quelque 350 morts parmi les civils libanais, doit être jugée disproportionnée.

Trop de gens ignorent ou minimisent la menace qui pèse sur Israël. Nous ne sommes pas de ceux-là. Nous croyons profondément au droit des Israéliens de vivre en paix et de prospérer au Proche-Orient. Nous chérissons et respectons ce peuple dont la contribution à l'humanité est considérable et dont le courage est sans égal. Quand le président iranien et commanditaire du Hezbollah, Mahmoud Ahmadinejad, appelle à « rayer Israël de la carte », les Juifs d'Israël ne peuvent que le prendre au sérieux. Qui oserait dire à ce peuple de souffrance de rester calme, que ce ne sont là qu'excès de langage ?

Israël ne nous a pas convaincus que le bombardement intensif du Liban ouvrirait la voie à un avenir plus pacifique pour l'État juif et pour la région.

Israël a le droit d'exister ; cela implique le droit de se défendre. Mais pour lui comme pour tout autre État, ce droit n'est pas absolu. Le « caractère sacré de la vie » dont parlait Yitzhak Rabin exige que le droit de se défendre soit exercé avec le plus de retenue possible.

Le gouvernement d'Ehoud Olmert affirme qu'il devait riposter à l'incursion du Hezbollah sur son territoire, alors que des miliciens ont tué huit soldats israéliens et en ont enlevé deux autres. Riposter, bien sûr. Lancer une offensive tous azimuts, non.

Outre les centaines d'innocents tués et blessés, 800 000 Libanais ont dû quitter leur foyer et vivent dans des conditions difficiles ; des milliers d'autres ont été évacués en catastrophe. Le Liban, qui se remettait péniblement de ses longues années de guerre civile, voit ses infrastructures détruites à nouveau.

Tel-Aviv jure que son armée fait l'impossible pour épargner les civils, contrairement au Hezbollah qui cible volontairement des non-combattants. La distinction est en effet fondamentale. Il reste que, selon le bilan dressé par le ministère israélien des Affaires étrangères, avant le début de l'offensive israélienne, aucun civil n'avait perdu la vie à la suite d'une opération du Hezbollah depuis trois ans.

« Le nombre relativement élevé de victimes au sein de la population libanaise est tragique mais tout à fait accidentel, conséquence malheureuse d'une guerre imposée à Israël par Hezbollah et ses États commanditaires », soutient le Comité Canada-Israël. L'action du Hezbollah imposait certes à Israël de répliquer ; cela ne voulait pas dire raser le Liban. De toute façon, lorsqu'on libère de sa lampe le mauvais génie de la guerre, on sait que malgré toutes les précautions qu'on pourrait prendre, il y aura des victimes innocentes, il y aura des bavures, il y aura des dérapages. Le bombardement mardi d'un poste d'observation des Nations unies, qui a fait quatre morts, en est une preuve ; celui hier d'un convoi humanitaire australien en est une autre.

À ceux qui dénoncent l'envergure de l'opération militaire, le gouvernement Olmert rétorque que la « proportionnalité » ne doit pas être mesurée seulement à partir de l'acte initial qui a déclenché la riposte. « Le droit de se défendre inclut non seulement des actions visant à contrer la menace immédiate, mais aussi celles qui visent à empêcher toute agression ultérieure », explique-t-on. L'histoire du Proche-Orient n'enseigne-t-elle pas qu'aucune stratégie militaire ne parviendra à « empêcher toute agression ultérieure » ?

Une guerre est juste s'il n'y a absolument aucune autre avenue, si elle est le seul outil qui reste pour parvenir à la justice et à la paix. Ni le gouvernement d'Israël ni ses alliés (dont le premier ministre canadien) ni ses partisans ne nous ont convaincus que le bombardement intensif du Liban ouvrirait la voie à un avenir plus pacifique pour l'État juif et pour la région.

L'un des fondateurs du mouvement La Paix Maintenant, Tzaly Reshef, appuie la décision du gouvernement Olmert de riposter à la dernière incursion du Hezbollah. Mais il s'interroge : « Les images de Beyrouth que l'on voit à la télévision chaque soir suscitent des doutes : maintient-on le principe de proportionalité ? Prenons-nous seulement les mesures nécessaires pour éliminer le Hezbollah ? Ou bien du même coup, dans le but d'augmenter notre pouvoir de dissuasion, agissons-nous comme un voisin fou qui veut faire peur ? »

Ces questions bien des gens, y compris des amis d'Israël, se les posent. Ils sont profondément inquiets pour les innocents qui sont victimes de cette nouvelle flambée de violence. Profondément inquiets pour Israël.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Le drame du sport

Le Tour de France continue de débusquer des tricheurs. Le vainqueur de 2006, l'Américain Floyd Landis, ne semblait pas suspect. Hélas (ou tant mieux), l'agence de contrôle a trouvé une anomalie qui jettera la consternation dans l'organisation si elle est confirmée. Dans le cas contraire, il restera un doute insupportable non seulement pour le coureur, mais aussi pour son équipe et son pays.
Autrefois il n'y avait pas de contrôle. Les adjuvants étaient strictement naturels et alimentaires : café, oeufs, sucres. On roulait à 35 km/h de moyenne. À 45/50 km/h, le cyclisme exige des capacités physiques telles que ces performances ne peuvent se faire qu'avec dopage : EPO, éphédrine, transfusions et quelques mixtures encore inconnues...
En sport professionnel, l'argent ne va qu'à ceux qui se distinguent. Les plus riches se paient le personnel le plus compétent, les drogues les plus discrètes. Je ne crois pas à l'innocence des gagnants des 30 dernières années. Le drame, c'est que ceux qui veulent courir proprement ne gagnent pas, n'ont pas d'argent, et doivent abandonner !

Georges LeSueur
Saint-Ambroise

Du sucre dans leurs céréales

Est-ce qu'on doit s'étonner que les coureurs se dopent quand la tâche demandée l'exige ? Plusieurs de ces coureurs font dans la même année les tours d'Italie, de France et d'Espagne en plus de plusieurs critériums, classiques et des petits tours locaux.
À lui seul, le Tour de France comprend 20 étapes en 23 jours dans la canicule dont cinq à six étapes de grosse montagne dans les Pyrénées et les Alpes. Et dès mardi, les athlètes étaient de retour au travail. Doit-on être surpris qu'ils ne mettent pas que du lait et du sucre dans leurs céréales ?

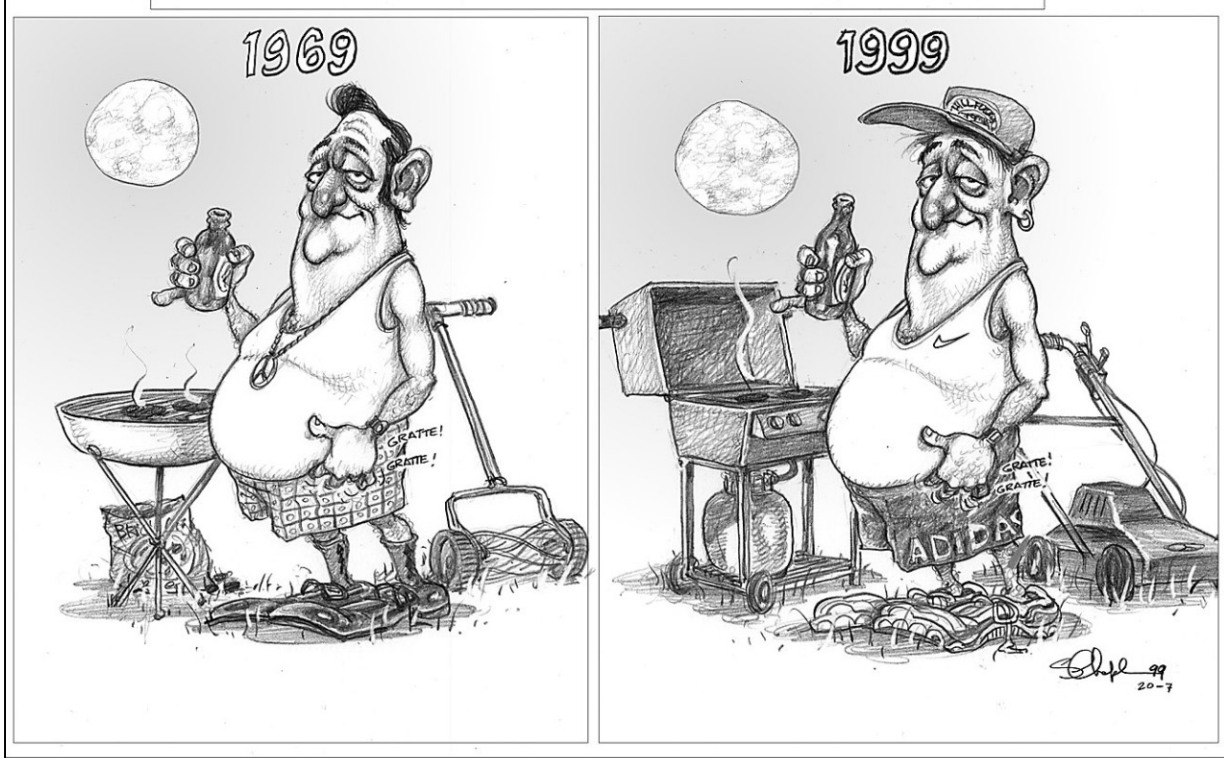
Pierre Gignac

DANS LES ARCHIVES DE CHAPLEAU

1999

IL Y A 30 ANS, L'HOMME MARCHAIT SUR LA LUNE

" UN PETIT PAS POUR L'HOMME...
...UN GRAND PAS POUR L'HUMANITÉ!"
NEIL ARMSTRONG



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Une obligation de résultats

FRANÇOIS LEGAULT



L'auteur est député de Rousseau et porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement économique et de finances. Il répond ici à un éditorial d'André Pratte, publié jeudi dernier.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, entouré de ses homologues de l'Ontario, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, Dalton McGuinty, Danny Williams et Bernard Lord.

M. Pratte,

Dans votre éditorial, vous mettez en doute la bonne foi et les arguments du chef du Parti québécois, André Boisclair, au sujet du déséquilibre fiscal.

D'abord, rappelons qu'il existe un fort consensus au Québec sur l'existence même d'un déséquilibre fiscal. Actuellement, les Québécois paient trop d'impôts et taxes à Ottawa et ne paient pas assez d'impôts et taxes à Québec pour que chacun des gouvernements assume ses responsabilités dans ses champs de compétence. La vraie question est de savoir à combien s'élève le déséquilibre fiscal. C'est sur cette base qu'il faudra évaluer les résultats de la négociation de Jean Charest avec Ottawa.

Vous rappelez, M. Pratte, que la commission Séguin, en 2002, avait évalué le déséquilibre fiscal à 2,2 milliards $. Il aurait fallu ajouter qu'il s'agissait d'une évaluation pour l'année 2001-2002, que cette même commission évaluait le déséquilibre fiscal, à moyen terme, à 3 milliards et qu'il fallait ajouter à ce montant un ajustement pour la réforme de la péréquation estimé, à l'époque, à 1,5 milliard (p. 169).

Ensuite, vous ajoutez que depuis 2002, les transferts fédéraux ont augmenté et que, par conséquent, le déséquilibre fiscal a diminué. Or, il faudrait regarder l'ensemble du dossier. L'augmentation des transferts en santé n'a pas réussi à couvrir les ajustements négatifs subis par le Québec au titre de la péréquation et les ajustements pour inflation. Depuis 2002, le déséquilibre fiscal n'a donc pas diminué, il a augmenté.

Vous mentionnez que le chef du Parti québécois se fonde sur une « interprétation caricaturale » d'un rapport du Conseil de la fédération pour évaluer le déséquilibre fiscal à 3,9 milliards $. Rappelons que le 31 mars dernier, un comité mandaté par le Conseil de la fédération, formé d'experts, entre autres, de HEC Montréal, de l'Université de Toronto, de l'Université de l'Alberta et d'anciens ministres de différentes provinces du Canada, a déposé son rapport après presque un an de travaux. Ce rapport est très clair. Aux pages 78 et 85, on évalue le déséquilibre fiscal Québec-Ottawa à 3,9 milliards (TCPS et péréquation). D'ailleurs, le 12 avril dernier à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, confirmait que les discussions et les demandes du Québec se feraient sur cette base.

Au cours des prochaines années, le gouvernement fédéral va continuer de voir ses marges de manoeuvre s'accroître parce que ses revenus augmentent plus rapidement que l'inflation de ses dépenses dans ses champs de compétence. Pendant ce temps, les provinces, à cause de l'augmentation structurelle des dépenses en santé, n'auront aucune marge de manoeuvre. Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a un choix à faire : continuer à utiliser les marges de manoeuvre pour l'armée ou respecter sa promesse d'éliminer le déséquilibre fiscal avec les provinces.

La croissance économique au Québec est inquiétante. Dans cette perspective, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a le devoir de présenter un plan de relance et il a besoin des 3,9 milliards $ pour le financer. Un véritable règlement du déséquilibre fiscal est nécessaire pour investir massivement en éducation et pour relancer l'investissement des entreprises. Jean Charest et les fédéralistes ont une obligation de résultats.

Une obligation de rigueur

M. Legault,

Lors de son point de presse, M. Boisclair a soutenu que « la facture totale (du déséquilibre fiscal) pour le Québec s'élève à 5,7 milliards ». C'est un chiffre que j'ai qualifié de « fantaisiste ». Je constate que vous ne le reprenez pas à votre compte.

Contrairement à ce que vous prétendez, le rapport du comité d'experts du Conseil de la fédération ne « chiffre » pas le déséquilibre fiscal à 3,9 milliards pour le Québec. Il fait des propositions relatives aux transferts fiscaux, notamment en ce qui a trait à la péréquation, propositions qui coûteraient à Ottawa presque 10 milliards par année. Comme une somme aussi astronomique plongerait le fédéral en déficit, le comité propose un mécanisme de réduction de la péréquation « pour répondre aux préoccupations du fédéral en matière de coûts abordables ». Autrement dit, les experts des provinces conviennent qu'il y a des limites à la capacité du gouvernement fédéral de transférer de l'argent aux provinces, ce dont vous et votre chef ne tenez aucun compte.

Vous prétendez que « les provinces n'ont aucune marge de manoeuvre ». À mon humble avis, cela n'est pas exact. La preuve en est que plusieurs provinces, dont le Québec, ont diminué leurs impôts au cours des dernières années. De son côté, le Québec a fait des choix qui ont augmenté le poids de ses dépenses. Pourquoi le fédéral devrait-il payer pour le gel des droits de scolarité, pour l'assurance médicaments ou pour l'équité salariale ?

Si elles étaient si coincées qu'elles le prétendent, les provinces auraient récupéré l'espace fiscal laissé libre par la diminution de la TPS. Pour Québec, cela aurait représenté un milliard de plus par année. C'est d'ailleurs une idée que vous souhaitiez voir votre parti mettre de l'avant mais que M. Boisclair a rejetée.

M. Charest a une « obligation de résultats » ? Soit. Je maintiens pour ma part que dans un débat aussi important que celui-ci, les politiciens (comme les journalistes) ont une obligation de rigueur.

Au plaisir de poursuivre le dialogue avec vous.

André Pratte
Éditorialiste en chef

FORUM

Le brouillard de la guerre



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Tragique ironie, il a fallu que quatre rapporteurs de l'ONU soient tués par un bombardement israélien pour qu'il devienne de notoriété publique qu'il existe effectivement une force de maintien de la paix (sic) à la frontière libano-israélienne.

Parallèlement à l'ONUST, dont le mandat en est un de stricte observation (ses soldats ne sont pas armés), un contingent de Casques bleus légèrement armés de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) est stationné depuis six ans à la frontière, avec le mandat de faire respecter le cessez-le-feu établi après le retrait d'Israël du Liban, et de prévenir les attaques de part et d'autre.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces Casques bleus ont été inutiles : pendant ces six années de « cessez-le-feu », le Hezbollah a multiplié les tirs de roquette sur le nord d'Israël au nez et à la barbe de la FINUL. (Jusqu'à la prise d'otage du Hezbollah cet été, le gouvernement israélien ne répliquait pas à ces attaques ; le gouvernement Sharon, échaudé par le désastre de l'occupation, avait peur de retomber dans le bourbier libanais.)

On ne sait pas exactement ce qu'a fait la FINUL pendant toutes ces années : des rapports, sans doute, désormais enterrés quelque part au sein de l'appareil onusien. Il va de soi qu'aujourd'hui, les Casques bleus sont encore plus impuissants, simples pantins pris entre deux feux qu'ils n'ont pu ni prévenir ni empêcher.

C'est un exemple éloquent d'une réalité que trop de Canadiens accrochés au mythe de Pearson refusent de voir : de nos jours, il n'y a plus de situations où une simple force de maintien de la paix est requise.

Quant à la poudrière du Proche-Orient, une collection de potiches n'aurait pas été moins efficace que la FINUL.

Les Casques bleus ont été incapables d'empêcher les massacres du Rwanda, essentiellement parce que malgré les supplications du général Dallaire, l'ONU — plus précisément Kofi Anan, qui était alors responsable des opérations de maintien de la paix —, leur a refusé les moyens et l'autorisation de faire autre chose que d'assister aux tueries en observateurs « neutres ». Quant à la poudrière du Proche-Orient, une collection de potiches n'aurait pas été moins efficace que la FINUL.

En fait, ce n'est qu'à Chypre qu'il se trouve encore des Casques bleus qui peuvent se contenter de surveiller une ligne d'armistice... mais c'est parce que ni les Grecs ni les Turcs n'ont repris les armes. (Le Canada, pour sa part, y maintient un « contingent » formé d'un seul soldat !)

////////////////////////

Concernant la mort des quatre rapporteurs de l'ONU au Liban, la première question qui vient à l'esprit — et que le premier ministre Harper s'est lui-même posée publiquement — c'est celle-ci : pourquoi diable les Nations unies n'ont-elles pas fait évacuer le personnel de l'ONUST et de la FINUL, lequel de toute façon ne servait à rien du tout, quand les bombes israéliennes ont commencé à pleuvoir au Sud-Liban ?

Le général à la retraite Lewis McKenzie, qui a été le premier commandant de la force de maintien de la paix à Sarajevo, n'a pas caché son indignation : « La décision de laisser ces observateurs en place en pleine zone de guerre porte un coup presque fatal à la crédibilité du jugement opérationnel de l'ONU », écrivait-il cette semaine dans le *Globe and Mail*.

D'autant plus qu'il était notoire, poursuit le général, que le Hezbollah parasitait les installations de l'ONU, un fait confirmé par les courriels du malheureux soldat canadien qui allait périr sous les bombes de Tsahal. Il ne serait pas étonnant que le Hezbollah, dont la stratégie classique est de s'implanter au sein de populations civiles, ait délibérément choisi d'installer ses rampes de lancement à proximité de postes onusiens.

La tactique était gagnante : soit Tsahal évitait de frapper l'ONU et le Hezbollah pouvait continuer à tirer impunément ; soit Tsahal larguait ses bombes, dans le brouillard de la guerre où les communications se perdent et où d'horribles erreurs sont commises, et alors le Hezbollah gagnait une autre manche de la guerre des relations publiques.

Ces bombardements étaient-ils « apparemment délibérés », comme Kofi Anan l'a déclaré avec une extraordinaire légèreté quelques minutes après le drame ? On l'ignore pour l'instant. Il n'est pas impossible que des pilotes israéliens aient agi en cowboys irresponsables. Mais il est fort douteux que l'ordre soit venu d'en haut, car Israël n'avait aucun intérêt à frapper un poste de l'ONU — au contraire, ce tragique incident ne peut que lui attirer davantage d'hostilité dans l'opinion internationale.

Essayez de comprendre !

VIVIAN CHEBLI



Canadienne d'origine libanaise, l'auteure est établie à Montréal depuis plus de 20 ans. Elle est notamment présidente de Liban- Canada Fonds (LCF), un organisme qui vient en aide aux orphelins et aux enfants handicapés du Liban.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Ne généralisez pas et essayez de comprendre ce peuple qui vient de passer des heures horribles... Cette photo a été prise le 21 juillet au retour d'Anna Sobh au Canada.

Tant d'opinions lues ou entendues depuis mon retour la semaine dernière de Beyrouth m'incitent à lancer à mes compatriotes québécois un appel à l'écoute et à la clémence, eux qui ont su si souvent faire preuve de grande compassion. Un appel afin de ne pas céder trop facilement à l'extrapolation et à la généralisation de certains témoignages ou réactions saisies sur le vif au lendemain d'un vécu dramatique.

Ne généralisez pas et essayez de comprendre ce peuple qui vient de passer des heures horribles, pour certains plus de 90 heures avant d'atteindre le Canada. Si une mère qui a passé 12 heures incommodée sur un bateau, pour ne pas dire plus, avec des enfants qu'elle a dû laisser à eux-mêmes en train de pleurer et de crier de douleur sans pouvoir lever la tête du sol, car c'est le seul endroit où elle pouvait rester vu son état, si cette mère vous dit que le trajet fut horrible, essayez de la comprendre. Si des personnes qui sont restées à Larnaca deux ou trois jours sous le soleil, dans des conditions sanitaires précaires, dormant à la belle étoile sur des cartons trouvés au hasard, vous disent qu'elles sont fatiguées, essayez de les comprendre.

Au monde entier je dis : « Je ne veux plus quitter mon pays en catastrophe comme je l'ai fait en 1976 quand mon père m'a envoyée au États-Unis pour me protéger de la guerre et que j'ai dû partir seule par bateau, aller en Italie, logée par des ecclésiastiques qui m'aidèrent à obtenir un visa pour rejoindre ma tante au New Jersey ; ou en 1990 quand j'ai dû traverser la montagne pour rejoindre l'aéroport après avoir entendu que ma mère était décédée à l'Hôtel-Dieu sans qu'on puisse savoir comment et sans qu'on puisse l'enterrer. Et voilà que cette fois-ci encore, après deux jours au Liban, la guerre encore une fois m'a obligée à partir par la mer pour atteindre le Canada après 80 heures. Si je vous dis que j'ai été traumatisée par cette évacuation après avoir été séparée de mon fils et mon mari à la grille de l'enfer, comme nous l'avions appelée, et que je n'ai réussi à les faire rentrer qu'après maintes supplications, allez-vous me juger ?

Essayez de comprendre, même si vous n'avez jamais vécu la guerre et que vous n'avez jamais entendu des bombes et que vous n'avez jamais été inquiet de savoir vos enfants à l'école sous les bombes, et que vous n'avez jamais conduit avec des orgues de Staline qui s'approchent de vous et que vous n'avez jamais klaxonné aux bombes comme si vos klaxons allaient les détourner de leurs trajectoires.

Essayez de comprendre ce que c'est de conduire en priant pour que la voiture stationnée et qu'on va passer ne soit pas une voiture piégée, quand vous priez qu'un obus ne tombe pas au milieu d'un embouteillage, quand vous n'avez pas d'eau courante, quand vous faites la queue aux stations d'essence, quand vous faites la queue pour acheter un sac de pain qui suffira à peine pour nourrir vos enfants.

Merci au Canada et au Québec qui nous ont reçus et continuent à nous recevoir depuis si longtemps, merci pour tous les efforts que le gouvernement a déployé pour faire sortir LES CANADIENS du Liban. Merci aussi à la qualité et la chaleur humaine de l'accueil du gouvernement du Québec, de tous ceux que j'ai rencontrés à l'aéroport, notamment les gens de la Croix-Rouge. Ils travaillaient en grande partie bénévolement pour aider ces pauvres gens à rejoindre leurs familles dans le reste du Canada ou à trouver des logements ici.

C'est dans la solidarité et la tolérance que l'on s'accepte mutuellement pour bâtir cette société dont nous avons choisi d'être partie intégrante.

Vers la guerre civile ?

Comme en 1982, la stratégie israélienne risque d'exacerber les tensions entre les différentes communautés du Liban

FABRICE BALANCHE



L'auteur est chercheur à l'Institut français du Proche-Orient à Beyrouth.

L'offensive israélienne au Liban peut paraître absurde et risquée si nous nous arrêtons aux buts premiers de cette opération militaire : détruire le Hezbollah et sécuriser sa frontière avec le Liban. Le véritable but d'Israël n'est-il pas plutôt de détruire les bases économiques du Liban et de diviser les Libanais afin que le pays replonge dans la guerre civile comme cela s'est produit à l'issue de la l'opération Paix en Galilée en 1982 ?

Depuis cinq ans, la paix et la reconstruction commençaient à porter leur fruit au Liban. Les touristes arabes revenaient en masse et investissaient dans le pays du Cèdre. Ils étaient nombreux à fréquenter les restaurants du centre-ville, à estiver dans la montagne. Beyrouth est redevenue une capitale des plaisirs et de la volupté pour les Saoudiens soumis aux rigueurs du wahhabisme. L'immobilier s'est mis à flamber à Beyrouth en particulier dans le nouveau centre-ville reconstruit par les sociétés de Rafic Hariri, le premier ministre assassiné en février 2005, mais aussi dans la montagne chrétienne où les ressortissants du Golfe achetaient des appartements et des villas d'estivage. Cet afflux de capitaux, ajouté aux remises des émigrés libanais, entretenait une certaine prospérité économique au Liban et commençait à se diffuser à l'ensemble de la population.

La qualité de la vie et la confiance dans l'avenir retenait sur place toute une population entreprenante et occidentalisée sur laquelle il était possible d'asseoir un développement durable. Beaucoup de Libanais qui avaient quitté le pays durant la guerre civile étaient revenus, même si le retour sur investissement n'étaient pas à la hauteur de leurs espérances, ils avaient la satisfaction de vivre chez eux et de l'espoir pour leurs enfants.

A la suite de l'offensive israélienne, la situation a radicalement changé. La confiance des Libanais dans leur pays est cassée. Dans les prochains mois, nous allons assister à une hémorragie des forces vives du pays vers l'étranger, ce qui est beaucoup plus dommageable pour le Liban que les destructions matérielles causées par la guerre. La fragile stabilité politique du Liban repose sur l'existence d'une classe moyenne laïque, tout du moins dans son comportement politique, capable de construire une véritable démocratie et non d'une masse, peu ou mal éduquée, soumise à des notables traditionnels et des religieux. N'est-ce pas cela que souhaite Israël à la suite de cette opération militaire ? Prouver au monde occidental qu'il est la seule démocratie du Proche-Orient afin qu'il bénéficie de son soutien aveugle et puisse unilatéralement tracer ses frontières ?

Une bombe à retardement

Le problème majeur auquel va être confronté le Liban est celui des 800 000 réfugiés intérieurs, dont près de 200 000 ont perdu leur logement. Ils sont en grande majorité chiites et proviennent du Sud-Liban, de la plaine de la Bekaa ou de la banlieue sud de Beyrouth, c'est-à-dire les principales zones bombardées régulièrement par l'armée israélienne car considérées comme des fiefs du Hezbollah. Des familles nombreuses qui vivaient déjà dans la précarité économique. Elles ont trouvé provisoirement asile dans des territoires « protégés » des bombes israéliennes, c'est-à-dire sur le territoire des autres communautés libanaises : les quartiers chrétiens et sunnites de Beyrouth, la montagne chrétienne ou druze. Les réfugiés sont pour l'instant bien accueillis, mais passé l'émotion des premiers jours, les résidants s'interrogent sur la durée de leur séjour : depuis 1948 200 000 Palestiniens se trouvent « provisoirement » au Liban. Beaucoup de Libanais refusent de quitter le pays ou même leur domicile parce qu'ils ont peur de le retrouver occupé par des réfugiés inexpugnables. Quinze ans après la fin de la guerre civile, beaucoup de familles libanaises n'ont toujours pas retrouvé les logements occupés par les populations déplacées.

Une augmentation de la délinquance est à craindre également lorsque les réfugiés auront épuisé leurs économies car l'État libanais est incapable de leur venir sérieusement en aide. Derrière le discours officiel d'unité nationale et de solidarité, les craintes d'affrontements intercommunautaires sont très présentes. L'essentiel du travail de l'armée libanaise actuellement consiste à prévenir ce genre d'incidents.

Comme en 1982 ?

Le Liban se trouve actuellement dans une situation comparable à celle de 1982, lors de l'opération Paix en Galilée menée par Israël pour détruire la puissance militaire de l'OLP. Il s'agissait d'arrêter les tirs de roquettes et les infiltrations des combattants palestiniens en Israël par le Liban. L'armée israélienne a envahi le Liban jusqu'à Beyrouth, bombardant pendant deux semaines la partie ouest de la ville tenue par les milices palestiniennes pour en faire sortir l'OLP et Yasser Arafat. À la suite de cette opération militaire, la guerre civile au Liban a redoublé de violence. Le même scénario risque de se reproduire au Liban si un cessez-le-feu n'intervient pas rapidement avec le concours d'une force multinationale d'interposition.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca** **VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ?** **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.



LE CROISEMENT DU DESIGN ET DE LA PERFORMANCE.

Le tout nouveau Mazda CX-7. Ce n'est pas la première fois que la vision de Mazda donne naissance à quelque chose d'extraordinaire. Ou transforme le paysage automobile. Mais réussir le croisement entre un design polyvalent conçu pour cinq passagers et une performance sport aussi impressionnante que celle-ci... voilà qui constitue une première. Même pour nous. L'extérieur à couper le souffle du tout nouveau Mazda CX-7 est mis en valeur par un châssis digne d'une voiture sport. Un système de traction intégrale à répartition active du couple offert en option. Et un moteur à injection directe qui développe pas moins de 244 chevaux – offrant à la fois un gain de couple et une économie de carburant. Et que dire du design remarquable de son habitacle ? Véritable oasis pour ses occupants, il est doté de nombreux équipements dont un système audio Bose[MD] avec son ambiophonique Centerpoint[MD] en option. Soyez parmi les premiers à découvrir les sensations que procure le Mazda CX-7. Vous n'avez jamais rien croisé de pareil sur votre chemin.

MAZDA CX-7 2007 | À PARTIR DE 31 995 $*

mazda
www.mazda.ca

vroum-vroum

3418843A

* Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda CX-7 GS (PVSJ87AA00) 2007 neufs. Frais de transport et préparation (1 390 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Le modèle illustré l'est à titre indicatif seulement en ce qu'il peut comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offre d'une durée limitée. Modèle GT illustré.